



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



**Rapport d'évaluation du projet
« Brise le silence »**

**Par
Geneviève Girard**

**Sous la direction de
Caroline Savard.**

**Avec la collaboration de
Michel Demers et Joëlle Larossa.**

Décembre 2004

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	p.4
LISTE DES FIGURES	p.4
LISTE DES GRAPHIQUES	p.5
REMERCIEMENTS	p.6
INTRODUCTION	p.7
CHAPITRE 1 : ÉTAT DES CONNAISSANCES	
1.1 L'intimidation en milieu scolaire.....	p.8
1.2 Ampleur du phénomène.....	p.9
1.3 Réticence à dénoncer.....	p.10
1.4 Bilan des évaluations de projets similaires à <i>Brise le silence</i>	p.10
CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE	
2.1 Objectif général.....	p.14
2.2 Objectifs spécifiques.....	p.14
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	
3.1 Questionnaires administrés aux utilisateurs.....	p.15
3.2.1 Opérationnalisation.....	p.15
3.2.2 Échantillonnage et collecte des données.....	p.15
3.2.3 Limites à considérer	p.16
3.2 Questionnaires administrés aux élèves.....	p.17
3.2.1 Opérationnalisation.....	p.17
3.2.2 Échantillonnage et collecte des données.....	p.17
3.2.3 Limites à considérer	p.17
3.3 Factures de commande.....	p.19
3.4 Données issues du site Internet.....	p.19
3.5 Analyse des données.....	p.19

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

4.1 La promotion de la trousse.....	p.20
4.1.1 Publicité.....	p.20
4.1.2 Profil des commandes.....	p.21
4.1.3 Accessibilité de la trousse.....	p.25
4.1.4 Site Internet du projet.....	p.26
4.2 L'utilisation de la trousse.....	p.30
4.2.1 Fréquence d'utilisation.....	p.30
4.2.2 Durée des animations.....	p.32
4.2.3 Achalandage.....	p.33
4.3 La qualité de la trousse.....	p.35
4.3.1 L'affiche.....	p.35
4.3.2 La vidéo.....	p.36
4.3.3 Le guide d'animation.....	p.40
4.3.4 Impact de la trousse.....	p.41
4.4 La suite du projet pour l'école Poly-Jeunesse.....	p.44
4.4.1 Suggestions des élèves.....	p.44
4.4.2 Initiatives préventives en matière d'intimidation : indices de succès et d'échecs.....	p.44
4.5 La suite du projet pour la Société de criminologie du Québec.....	p.51
CONCLUSION.....	p.54
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	p.55

ANNEXE 1

Questionnaire administré aux utilisateurs.

ANNEXE 2

Lettre de présentation du questionnaire aux utilisateurs.

ANNEXE 3

Mot de publicité de la trousse *Brise le silence*.

ANNEXE 4

Questionnaire administré aux élèves.

ANNEXE 5

Exemple d'une facture de commande.

ANNEXE 6

Graphique de la population des régions administratives du Québec.

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 Canal de communication qui a rejoint ceux qui ont commandé la trousse.
- Tableau 2 Appréciation de la publicité chez les utilisateurs de la trousse.
- Tableau 3 Appréciation du site Internet chez les utilisateurs de la trousse.
- Tableau 4 Degré d'appréciation général de la vidéo chez les utilisateurs de la trousse.
- Tableau 5 Degré d'appréciation de la qualité visuelle de l'affiche chez les utilisateurs de la trousse.
- Tableau 6 Degré d'appréciation de la qualité visuelle de la vidéo chez les utilisateurs de la trousse.
- Tableau 7 Appréciation du guide chez les utilisateurs de la trousse.

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 Recension des sites Internet et des moteurs de recherche ayant un lien vers le site *Brise le silence*.
- Figure 2 Thèmes proposés pour un projet futur.

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 Nombre de commandes selon le type d'organisme.
- Graphique 2 Nombre de commandes selon le poste de la personne qui a commandé la trousse.
- Graphique 3 Nombre de commandes selon la province.
- Graphique 4 Nombre de commandes selon la région du Québec.
- Graphique 5 Nombre de commandes selon le type de trousse.
- Graphique 6 Nombre de visites sur le site Internet selon le mois.
- Graphique 7 Fréquence d'utilisation de la trousse chez les utilisateurs.
- Graphique 8 Anticipation de réutilisation de la trousse chez les utilisateurs.
- Graphique 9 Nombre d'utilisateurs selon la durée moyenne des animations.
- Graphique 10 Achalandage lors des animations.
- Graphique 11 Appréciation du visionnement de la vidéo chez les élèves.
- Graphique 12 Appréciation de la durée du vidéo chez les élèves.
- Graphique 13 Nombre d'élèves selon le niveau d'apprentissage perçu avec la vidéo.
- Graphique 14 et 15 Nombre d'élèves selon le personnage de la vidéo dans le(s)quel(s) ils se sont reconnus.
- Graphique 16 Nombre de retours envisagé suite à un atelier *Brise le silence*.
- Graphique 17 Nombre d'élèves qui dénonceraient selon la situation.

REMERCIEMENTS

L'évaluation du projet *Brise le silence* a été réalisée grâce aux subventions de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du Gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec, qui en ont assuré le financement. D'autres bailleurs de fonds ont contribué à la réalisation de cette initiative, soit la Commission scolaire de Laval, la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, le bureau du député Joseph Facal, Madame Esther Bourgeois et la Caisse Desjardins des fonctionnaires du Québec.

Nous tenons à remercier Monsieur Michel Demers, responsable multi-médias et Madame Joëlle Larossa, psycho-éducatrice, tous deux de l'école Poly-Jeunesse, qui ont été les initiateurs du projet *Brise le silence*.

Nous voulons également remercier les utilisateurs de la trousse *Brise le silence* qui ont pris le temps de compléter le questionnaire qui leur était adressé. Merci également aux élèves de l'école secondaire Poly-Jeunesse qui ont accepté de répondre au questionnaire et à leurs professeurs qui ont généreusement accepté de collaborer à la passation du questionnaire, et ce, malgré la fin d'année qui arrivait à grands pas.

Enfin, un merci tout spécial à la Société de criminologie du Québec. Un merci particulier à Madame Caroline Savard, directrice générale et Madame Denise Trottier, adjointe administrative. Par leur dynamisme et leur enthousiasme, elles ont contribué à cette évaluation en me facilitant les accès aux données et en répondant ouvertement à mes questions.

Sincères remerciements à vous tous.

INTRODUCTION

Le projet *Brise le silence* est une trousse destinée à sensibiliser les jeunes à l'intimidation en milieu scolaire. L'origine de cette initiative provient d'une demande de l'école Poly-jeunesse de Laval, une polyvalente désirant avant tout donner la parole aux jeunes en les amenant à s'exprimer sur le phénomène de l'intimidation pour ainsi lancer un message aux adultes qui les entourent. La réalisation de cette trousse, composée d'une vidéo, d'une affiche et d'un guide d'animation s'est échelonnée de février à juin 2003 puis de septembre à octobre 2003, horaire scolaire oblige. La trousse a été mise à la disponibilité du grand public à partir du mois d'octobre 2003.

L'évaluation de la qualité de la mise en œuvre d'une intervention, des processus en cause et des impacts constitue une condition *sine qua non* pour faire avancer nos connaissances dans le domaine et assurer une meilleure efficacité de nos actions (Bowen, 2003). Devant un tel constat, il appert qu'après avoir mis sur pied le projet de sensibilisation *Brise le silence*, une évaluation devient essentielle pour contribuer à assurer sa continuité de manière efficace.

Le rapport d'évaluation sera divisé en quatre grands chapitres. Dans un premier temps, une recension d'écrits sur des thèmes sous-jacents à l'intimidation en milieu scolaire seront présentés. En plus de définir ce qu'est l'intimidation en milieu scolaire, il sera question de l'ampleur du phénomène, de la réticence des jeunes à dénoncer et d'un bilan des évaluations de projets similaires à *Brise le silence*. Au deuxième chapitre, la problématique de l'étude sera expliquée. Dans cette section, nous traiterons de l'intérêt de faire une telle étude, de l'angle avec lequel il a été convenu de faire l'évaluation et des objectifs de cette dernière. Le troisième chapitre sera consacré à la présentation de la méthodologie utilisée afin d'atteindre nos objectifs. Les résultats de l'évaluation figureront au quatrième chapitre. L'évaluation de la promotion de la trousse et de la qualité de celle-ci sera présentée. De plus, les portraits des commandes reçues et de l'utilisation de la trousse seront effectués. Pour terminer, nous ouvrirons une discussion quant à la suite possible du projet *Brise le silence*, que ce soit pour l'école Poly-Jeunesse ou la Société de criminologie du Québec.

CHAPITRE 1 : ÉTAT DES CONNAISSANCES

L'intimidation en milieu scolaire est le concept clé du projet *Brise le silence*. Avant d'entreprendre quelque démarche que ce soit, il importe de bien cerner le phénomène et d'en connaître son ampleur; c'est ce dont traiteront les deux premières sections de cette recension d'écrits. Une autre section sera réservée à la compréhension de la réticence des jeunes à dénoncer. *Brise le silence* est un projet qui s'apparente à d'autres initiatives préventives qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation; il sera intéressant de faire le bilan de ces études en fin de chapitre.

1.1 L'intimidation en milieu scolaire

Cusson (1990) a déjà souligné que « si tout est violence, l'on ne saura distinguer les causes des effets, ni discriminer entre la violence et la non-violence », d'où le caractère essentiel de bien cerner ce qu'est l'intimidation afin que les projets de prévention mis de l'avant soient susceptibles d'être efficaces. Les querelles entre enfants ne sont pas tous de l'intimidation (Sampson, 2002). En effet, certains critères doivent être présents pour qu'un acte d'intimidation¹ ait lieu.

Pour qu'il y ait intimidation, il doit y avoir inégalité de pouvoir entre les protagonistes (Sampson, 2002). Dans le même ordre d'idées, Olweus (1991) définit l'intimidation comme une forme de persécution où un élève s'en prend à un camarade plus faible que lui. Le déséquilibre peut être d'ordre psychologique, physique ou social (Gagné, 2003). D'après Pepler et Connolly (1997), l'intimidation constitue une "affirmation de pouvoir". La quête d'une domination est donc l'enjeu de l'intimidation.

Selon Desbiens (2003), il y a intimidation lorsqu'un individu pose des actions négatives de façon répétée à travers le temps envers une victime identifiée. L'aspect répétitif des actes nuisibles est une des composantes clé considérée par Sampson (2002) pour définir l'intimidation. En effet, l'incident, le geste ou la parole doit se produire plus d'une fois pour qu'il y ait intimidation (Gagné, 2003).

¹ Certains auteurs utilisent le terme *brimade* ou *bullying* pour parler d'intimidation.

D'autres critères sont soulignés par certains auteurs mais tous ne s'entendent pas sur leur pertinence à inclure dans la définition; nous exposerons les principaux. Pepler et Connolly (1997) ont apporté un nouvel aspect en mentionnant que l'intimidation peut être manifesté de façon directe ou indirecte. Gagné (2003), quant à lui, ajoute que l'intimidation peut provenir d'une personne ou d'un groupe. Le même auteur suggère que l'intimidation « se passe entre enfants qui ne sont pas amis ». Desbiens (2003) a pour sa part ajouté le caractère intentionnel de l'intimidation à sa définition.

1.2 Ampleur du phénomène

Maintes études se succèdent et confirment la présence de l'intimidation dans les écoles. L'Association américaine de psychologie (1999) a démontré que l'intimidation augmente après une période de transition, comme le passage du primaire au secondaire. Les auteurs expliquent cette augmentation par le besoin d'établir sa dominance au sein d'un nouveau groupe de pairs. Selon Gagné (2003), il y a, règle générale, augmentation de l'intimidation à partir de la troisième année du primaire jusque vers la troisième secondaire. Il y aurait ensuite une baisse graduelle à partir du milieu du secondaire.

Des enquêtes canadiennes (Pepler et ses coll., 1997), menées auprès de 4743 enfants de la première à la huitième année, démontrent que 6% des enfants ont admis avoir intimidé un autre élève dans les six dernières semaines précédant le sondage alors que 15% se sont déclarés victimes durant la même période d'étude. Des données similaires ressortent des résultats d'un questionnaire mené auprès de milliers d'étudiants (Olweus, dans Gagné, 1997) où l'on démontre que 15% des élèves de 7 à 16 ans vivent des problèmes d'intimidation et de victimisation. De ce pourcentage, environ 9% seraient des victimes et 7% des intimidateurs. Selon les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), parmi les enfants âgés entre 4 et 11 ans, 14% intimident les autres et 5% sont victimisés parfois ou très souvent. Le phénomène touche aussi les filles et une étude démontre que 5% d'entre elles intimident et 7% sont victimisées (Craig et ses coll. 1998).

Quelques recherches permettent d'avoir une idée globale de la fréquence des actes d'intimidation. Une étude canadienne de Pepler et ses coll. (1995) indique que seulement 2% des élèves ont admis utiliser l'intimidation fréquemment, 24% ont

rapporté l'avoir fait une ou deux fois et 61% ont répondu n'avoir intimidé aucun élève au cours du dernier trimestre. Selon Gagné (1997), de 5 à 10% des élèves sont impliqués dans des problèmes d'intimidation au moins une fois par semaine. Craig et Pepler (1997), deux chercheurs qui ont observé les enfants dans la cour de récréation et en classe, confirment que l'intimidation se manifeste fréquemment : toutes les sept minutes dans la cour de récréation et toutes les 25 minutes en classe. Globalement, les études menées en Amérique du Nord indiquent qu'entre 5% et 25% des élèves subissent, à un moment ou à un autre de leur vie scolaire, des problèmes sévères ou modérés d'intimidation.

1.3 La réticence à dénoncer

Les victimes d'intimidation sont souvent réfractaires à dénoncer ce qu'elles vivent. Sampson (2002) a relaté une variété d'études provenant de différents pays qui confirment que les victimes et les témoins ne dénoncent pas et qu'en plus, ne croient pas que les professeurs interviendront s'ils dénoncent. Plusieurs auteurs (Garofalo et ses coll., 1987, Olweus, 1991, Pepler et Connolly, 1997, Sampson, 2002) proposent des pistes explicatives pour comprendre les enfants qui ne dénoncent pas l'intimidation dont ils sont victimes ou témoins. Parmi celles-ci, notons la peur des représailles de l'intimidateur, la peur de la désapprobation des autres élèves, la honte, la peur de ne pas être cru, la peur d'inquiéter leurs parents, le peur que la dénonciation ne change rien ou empire la situation et la peur que la personne à qui il se confie dévoile son identité à celui qui l'intimide. Sampson (2002) considère que l'école doit offrir un climat propice à la dénonciation afin de la prévenir. Pour favoriser la dénonciation, une école d'Angleterre a mis sur pied une ligne d'écoute qui fut un succès. Plus de mille appels ont été effectués dans un court laps de temps après sa mise en vigueur (Sampson, 2002). D'autres écoles utilisent une boîte où les élèves peuvent dénoncer de façon anonyme mais nous n'avons retracé aucune trace d'évaluation de l'efficacité de ces boîtes.

1.4 Bilan des évaluations de projets similaires à *Brise le silence*

Selon Cusson (2002), les conférences et les exposés sur le respect de la loi ne contribuent pas à la diminution de la délinquance. Une étude de Gottfredson (2001,

dans Cusson, 2002) démontre que le programme américain *DARE*, au cours duquel des policiers en tenue donnaient pas moins de 17 cours sur les moyens de dire non à la drogue, fut un échec. Selon l'auteur, « il est même arrivé que les sujets ayant suivi une série d'exposés sur les effets de la drogue consomment ensuite plus de drogue que leurs camarade du groupe contrôle ». La raison pour laquelle ces diverses mesures échouent à prévenir pourraient être qu'elles ratent la cible (Cusson, 2002).

Une analyse a été effectuée par Turcotte et ses coll. (2002) du CRIVIFF² sur le programme *Les ambassadeurs et ambassadrices de la paix* qui s'est implanté dans certaines écoles au Québec. Ce programme consistait principalement à deux animations interactives de sensibilisation d'élèves du secondaire chez les élèves du deuxième cycle du primaire. Les résultats de leur évaluation sont pourtant décevants. En effet, selon les auteurs, « les analyses indiquent qu'il n'y a pas de différence significative entre le groupe expérimental et le groupe contrôle quant à la fréquence des comportements violents à l'école et à l'opinion de la violence ». Les auteurs ont proposé certaines pistes explicatives à ce résultat, dont le manque d'intensité (2 périodes de classes seulement) et les objectifs du programme qui visent davantage la sensibilisation que la diminution des actes violents. En plus de l'impact du programme, les chercheurs ont également mesurer le degré d'appréciation de ceux qui appliquent (enseignants et élèves du secondaires) le projet; une évaluation semblable à celle du présent ouvrage. Le programme, dans son ensemble, a été jugé très bon ou excellent par la grande majorité des professeurs. Selon les enseignants, le matériel visuel facilite la compréhension et maintient l'attention des élèves, bien que certains enseignants ont critiqué leur manque de clarté. Ils ont également apprécié la place donnée aux élèves pour s'exprimer. Les jeunes ambassadeurs, quant à eux, ont fait la recommandation de recourir à plus d'éléments visuels comme des images ou des courts vidéos, de manière à capter davantage l'attention des élèves. Ils ont également souligné qu'il devrait y avoir plus de témoignages relatant des expériences personnelles afin que les jeunes voient comment les plus vieux fonctionnent au secondaire.

² Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

D'autre part, Côté et ses coll. (1988) croient que les mesures éducatives³ sont de bons moyens pour prévenir la violence en milieu scolaire. Ces auteurs pensent que les sessions d'information peuvent rendre les jeunes plus conscient de leur rôle d'étudiant, de citoyen et de futur parent. Le programme policier-ami (visite de policiers dans les classes) sensibilisent l'élève au travail de policier, en plus de créer chez lui une attitude confiante et positive face à la loi. De plus, les programmes de sensibilisation peuvent favoriser la compréhension des conséquences de la violence chez les jeunes et les amener à être vigilant face aux actes de violence. Ils ne parlent toutefois pas de l'évaluation de l'efficacité de ces mesures. Olweus (1991), quant à lui, croit que les conférences sur les problèmes d'intimidation et de victimisation sont un élément clé, au niveau de l'école, pour prévenir le problème.

Selon Aber et ses coll. (1996, dans Turcotte et ses coll.), les programmes de prévention de la violence devraient comporter des activités telles des jeux de rôle, des leçons et des discussions de groupe qui permettent l'implication des élèves et du personnel. Côté et ses coll. (1989) appuient aussi ces activités - campagnes de sensibilisation, pièce de théâtre, production d'un film, ateliers et discussions en petits groupes - qu'ils appellent éducatives. Ils soulignent l'avantage que ces mesures engendrent des frais peu élevés, compte tenu du nombre d'élèves qui y participent ou qui en bénéficient. Olweus (1991) croit aussi que les activités positives, les jeux de rôles et les lectures éducatives sont un élément clé au niveau de la classe en matière de prévention de l'intimidation. Ils n'offrent toutefois aucun commentaire quantitatif quant à leur efficacité.

Pitt et Smith (1995) ont pour leur part évalué quatre programmes instaurés dans des écoles différentes. L'une d'entre elles était une école primaire de Londres. Les intervenants qui ont mis sur pied le programme dans cette école ont constitué des petits groupes de 4 à 6 enfants qui devaient se joindre ensemble pour produire une vidéo anti-intimidation. Les élèves se sont engagés dans ce projet avec enthousiasme et ont nécessité une supervision minimale. Suite à leur conception, la vidéo et les politiques ont été présentés à chaque nouvel élève de cette école. Selon les auteurs, la vidéo

³ Comprend les sessions d'information, le programme policier-ami, les programmes de sensibilisation et l'information à la communauté.

était un médium idéal pour ouvrir la discussion entre élèves et partager les solutions possibles face à ce phénomène.

Ce bilan fait état des divergences d'idées des chercheurs quant à l'efficacité des projets de sensibilisation. Alors que certains auteurs parlent d'inutilité de ces mesures pour avoir un impact de réduction sur un comportement non désiré, d'autres prônent la sensibilisation pour ses vertus éducatives. La présente étude pourra donc ajouter un élément d'argumentation à ce débat qui semble encore ouvert quant à l'efficacité des mesures de sensibilisation.

CHAPITRE 2 : LA PROBLÉMATIQUE

Tel que précisé lors de l'introduction, l'évaluation de la qualité de la mise en œuvre d'une intervention, des processus en cause et des impacts, constitue une condition essentielle pour faire avancer nos connaissances dans le domaine et assurer une meilleure efficacité de nos actions (Bowen, 2003). Dans ce contexte, l'évaluation de la trousse *Brise le silence* demeure nécessaire pour connaître l'application et les effets réels de cet outil de sensibilisation.

2.1 Objectif général

Le mandat général de cet ouvrage consiste à effectuer une évaluation des composantes de la trousse *Brise le silence*. L'évaluation sera de nature à la fois objective et subjective, dans la mesure où nos données seront souvent issues de la perception des utilisateurs et des bénéficiaires de la trousse. Or, d'autres données proviennent de sources objectives. Le chapitre 3 sera davantage explicite à ce sujet. Un modèle d'évaluation doit être prévu et planifié avant l'implantation d'un programme. « Il est illogique et hasardeux d'essayer d'évaluer une action après coup » (Hébert, 1991). La planification de l'évaluation de l'impact à long terme du projet *Brise le silence* est une étape qui a été délaissée volontairement au moment de la conception du dit projet. En effet, les échéanciers indirectement imposés par le budget alloué par les bailleurs de fond rendait l'exercice impossible. Par conséquent, cet ouvrage ne se veut pas une évaluation des effets produits par le projet *Brise le silence*, mais plutôt une évaluation formative de la trousse.

2.2 Objectifs spécifiques

L'évaluation du projet *Brise le silence* comprend quatre sous objectifs, soient :

- ❖ Évaluation de la promotion de la trousse.
- ❖ Portrait de l'utilisation de la trousse.
- ❖ Évaluation de la qualité de la trousse.
- ❖ Pistes de réflexion sur la suite du projet pour l'école Poly-jeunesse et la Société de criminologie du Québec.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

Un modèle méthodologique issu d'un amalgame de quatre sources de données a été configuré afin d'atteindre les objectifs cités précédemment. En effet, des données provenant de questionnaires administrés à des utilisateurs et à des élèves ont été utilisées. De plus, nous avons pu bénéficier des statistiques du site Internet *Brise le silence* et des factures de commandes de la trousse. Le chapitre 3 présente de façon détaillée la procédure méthodologique que nous avons définie. Cette avenue méthodologique a été choisie par Madame Joelle Larossa, Madame Caroline Savard et Monsieur Michel Demers et moi-même.

3.1 Les questionnaires administrés aux utilisateurs

3.1.1 Opérationnalisation

Ce questionnaire a été construit par Madame Caroline Savard. Bien qu'il ne fut pas construit à partir d'une opérationnalisation⁴ concrète, il comprend quatre grandes dimensions, soit la publicité et l'accessibilité du produit, l'utilisation du produit, la qualité des outils et la suite du projet. Le questionnaire est essentiellement composé de questions fermées. Il est possible de consulter le questionnaire en annexe 1.

3.1.2 Échantillonnage et collecte des données

Ce questionnaire fut créé pour connaître les perceptions de l'ensemble des utilisateurs de la trousse *Brise le silence*. Un portrait des utilisateurs de la trousse a été élaboré à partir des commandes reçues; ce dernier se trouve au chapitre 4. Afin de faire une sélection de répondants parmi la population d'utilisateurs, Madame Caroline Savard a choisi de procéder de façon non-probabiliste⁵. Un échantillon accidentel⁶ a été créé à

⁴ Processus de concrétisation d'un objectif de recherche en concepts, indicateurs et dimensions (Angers, 1996).

⁵ La probabilité qu'un utilisateur soit choisi pour faire partie de l'échantillon n'est pas connue et on ne peut pas estimer le degré de représentativité de l'échantillon constitué (Angers, 1996).

⁶ Prélèvement d'un échantillon de la population de recherche à la convenance du chercheur, en l'occurrence Mme Caroline Savard. (Angers, 1996).

partir d'un tri à l'aveuglette⁷. En effet, les 200 premières personnes à commander la trousse furent sélectionnées pour répondre au questionnaire. Le questionnaire, introduit par une lettre de présentation qui se trouve à l'annexe 2, a été envoyé par la poste le 22 mars 2004. Parmi les 200 questionnaires envoyés, 59 ont été retournés à la Société de criminologie du Québec; le taux de réponse fut de 29,5%.

3.1.3 Limites à considérer

Le questionnaire administré aux utilisateurs n'a pas été soumis à un pré-test avant d'être envoyé. Il a toutefois été validé par Monsieur Michel Demers, responsable multi-médias, et Madame Joëlle Larossa, psycho-éducatrice. La lettre de présentation du questionnaire présente une lacune dans la mesure où elle ne garantit pas l'anonymat au répondant, un élément pourtant essentiel pour s'assurer de la libre expression des personnes interrogées (Angers, 2003). La façon de procéder à l'échantillonnage n'a pas été effectuée de façon à avoir une représentativité maximale des personnes qui ont commandé la trousse *Brise le silence*. Cependant, il y a lieu de considérer qu'étant donné la taille de l'échantillon (n=200) versus la taille de la population (n=230), l'impact négatif de ce choix fut grandement amoindri.

Certaines formulations de questions ont limité la fiabilité des analyses. En effet, il aurait été important de définir une limite temporelle aux questions *Combien de fois estimez-vous réutiliser la trousse sur l'intimidation* et *Envisagez-vous de faire un retour avec vos jeunes sur le sujet de l'intimidation*. De cette façon, la comparabilité des réponses aurait été facilitée et plus fiable. De plus, à cette dernière question, on demande des précisions sur la fréquence en donnant un choix de réponse fermé : 1, 2, 3. Or, il est fort possible que certaines personnes envisagent une fréquence plus élevée que 3. Le questionnaire contient aussi un terme relativement complexe, soit "intelligible"⁸. Sa signification risque de ne pas avoir été bien comprise par certains répondants, ce qui a pu diminuer la fiabilité des réponses à cette question.

⁷ Procédé basé sur la commodité d'accès et qui permet de choisir les premiers éléments qui se présentent, peu importe leurs caractéristiques. (Angers, 1996)

⁸ "Qui peut être facilement compris" (Le petit Larousse illustré, 2001)

3.2 Les questionnaires administrés aux élèves

3.2.1 Opérationnalisation

Suite à une demande de Monsieur Michel Demers et de Madame Joëlle Larossa, un questionnaire a été conçu afin de connaître l'opinion des élèves de l'école secondaire Poly-jeunesse quant au projet *Brise le silence*, particulièrement en ce qui concerne la vidéo et l'animation subséquente. Ce questionnaire a été conçu après celui destiné aux utilisateurs. Par conséquent, nous avons tenté d'ajuster le questionnaire aux élèves en utilisant une opérationnalisation semblable à celle du questionnaire aux utilisateurs, et ce, afin que certaines réponses puissent être comparables. Dans un premier temps, nous avons tenté de découvrir la perception des jeunes quant au réalisme de la vidéo. Par la suite, nous avons essayé de mesurer le niveau d'apprentissage, le degré d'appréciation de la vidéo et de son contenu et la participation à l'animation. Nous avons aussi voulu mesurer la popularité et l'appréciation du site Internet auprès des élèves. Finalement, nous avons ajouté un indicateur global de l'impact du projet.

3.2.2 Échantillonnage et collecte des données

Ce questionnaire visait à rejoindre la perception de l'ensemble des élèves de l'école Poly-Jeunesse, une école secondaire de niveaux 1 et 2. Monsieur Michel Demers et Madame Joëlle Larossa ont procédé à un échantillonnage de type non-probabiliste par quotas⁹. Ils ont sélectionné 3 groupes de première secondaire et 3 groupes de deuxième secondaire. Les questionnaires ont été distribués à 2 professeurs des 6 groupes sélectionnés. Les élèves ont rempli les questionnaires en présence des enseignants durant une période de classe. L'échantillon final est composé de 178 élèves (n=178).

3.2.3 Limites à considérer

Une grande limite de ce questionnaire est que les réponses reçues ne peuvent être représentatives de l'ensemble des jeunes qui ont participé à une animation *Brise le*

⁹ Prélèvement d'un échantillon de la population de recherche par la sélection d'éléments catégorisés suivant leur proportion dans cette population.(Angers, 1996)

silence. En effet, les jeunes sélectionnés pour répondre au questionnaire proviennent de l'école Poly-Jeunesse de Laval. On ne peut donc généraliser l'opinion des jeunes interrogés à celle des jeunes provenant d'un autre milieu ou d'une autre région.

Les élèves interrogés avaient visionné la vidéo et participé à l'animation de 3 à 4 mois avant de répondre au questionnaire. Il va sans dire que certains d'entre eux se souvenaient peu ou pas de certains éléments afin de répondre adéquatement au questionnaire au début du mois de juin. Quelques uns d'entre eux en ont d'ailleurs fait la remarque dans le questionnaire. Le délai entre le visionnement de la vidéo et la passation du questionnaire peut donc avoir biaisé les résultats.

Nous avons également dû concevoir le questionnaire très rapidement puisque le délai était très mince entre la demande de conception et la date butoir pour la passation aux élèves (quelques jours). Ce court délai d'action constitue la plus grande limite de cet outil. En effet, il fut impossible d'effectuer des pré-tests pour valider certains choix de réponse. De plus, le questionnaire ne comprenait pas de lettre de présentation puisque le tout devait s'inscrire dans une page recto verso. Le nombre de questions était assez restreint étant donné la limite de pages imposée; seules les questions essentielles furent retenues.

Il y a également lieu de mentionner que la constance¹⁰ de l'instrument n'est pas entièrement assurée. En effet, ce sont les professeurs qui ont procédé à la passation du questionnaire. Par conséquent, il n'est pas certain que le message d'introduction et les réponses aux questions des élèves aient les mêmes pour tous les groupes puisque les professeurs n'avaient pas reçus de consigne préalable. Nous avons aussi remarqué que certaines réponses, à tout le moins originales, étaient identiques pour des élèves du même groupe. On peut donc raisonnablement penser que certains étudiants se sont influencés et par le fait même, n'ont pas répondu selon leur propre perception.

¹⁰ Qualité d'une recherche assurée par le fait que l'instrument de collecte a été utilisé de la même façon tout au long de la collecte. (Angers, 1996)

3.3 Les factures de commande

Madame Denise Trottier, adjointe administrative à la Société de criminologie du Québec, nous a gracieusement prêté les factures de commande des troussees *Brise le silence*. Ces factures comprenaient des données intéressantes dont le nom de l'organisme, le poste de la personne qui a commandé la trousse, la province, la ville, le nombre et le format des troussees commandées. La totalité des factures (N=231) a été analysée; aucun échantillon n'a donc été constitué.

3.4 Les données issues du site Internet

Le site Internet *Brise le silence*¹¹ produit automatiquement des statistiques auxquelles il est possible d'accéder en consultant un site¹² spécialisé dans la conception de statistiques pour les sites Internet. Ce domaine contient des données intéressantes pour affiner la présente évaluation, dont le nombre de visites mensuelles, quotidiennes ou à chaque heure de la journée sur le site *Brise le silence*. Il est aussi possible de consulter le registre des visites qui ont été effectuées par l'entremise d'un moteur de recherche ou d'un lien présent sur un autre site Internet.

3.5 Analyse des données

Trois bases de données ont été créées à l'aide du programme SPSS¹³ avec les réponses reçues des questionnaires administrés aux utilisateurs, aux élèves et avec les factures de commande. Une analyse descriptive de chaque variable a été effectuée. A partir des résultats, des graphiques ont été créés à l'aide du programme Excel.

¹¹ www.briselesilence.com

¹² <http://login.accesclients.com/>

¹³ Special Program for Sociological Sciences.

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

Le présent chapitre représente le fruit de l'analyse des données recueillies. Ce dernier sera présenté en quatre sections. Dans un premier temps, il sera question d'un point de vue critique quant à la promotion de la trousse. Par la suite, un portrait des commandes sera détaillé afin de cerner la clientèle de la trousse. Une évaluation de la qualité de la trousse suivra pour finalement clore avec des pistes de réflexions quant à la suite du projet *Brise le silence*, que ce soit pour l'école secondaire Poly-jeunesse ou pour la Société de criminologie du Québec.

4.1 Promotion de la trousse

Des activités de promotion ont été déployées afin de promouvoir la trousse *Brise le silence*. Il est important de se questionner afin de connaître les utilisateurs de la trousse et de cerner les meilleurs moyens d'étendre son utilisation. De plus, il y a lieu d'évaluer si la trousse est accessible aux personnes intéressées à l'utiliser. Finalement, nous avons fait l'examen du site Internet *Brise le silence*.

4.1.1 Publicité

Maints canaux de communication ont été employés afin de rejoindre les organismes susceptibles d'être intéressés par la trousse *Brise le silence*. Le tableau 1 fait état des principales démarches promotionnelles et de leur popularité respectives.

Tableau 1
Canal de communication qui a rejoint ceux qui ont commandé la trousse.

Canal de communication	Fréquence	Pourcentage
Courriel	16	27,6%
TV ou journal	10	17,2%
Bouche-à-oreille	9	15,5%
Site Internet	8	13,8%
Congrès ou formation	7	12,1%
Fax	6	10,3%
Poste	2	3,4%
Total	58	100,0%

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

Globalement, l'ensemble des canaux de communication furent utiles à la promotion de la trousse *Brise de silence* dans une proportion semblable (de 10,3 à 17,2%), exempt la poste qui fut plutôt impopulaire. Or, la promotion par courriel se démarque et semble être la façon la plus efficace de rejoindre les potentiels utilisateurs de la trousse. En effet, plus du quart (27,6%) des commandes ont été effectuées suite à la réception d'un courriel promotionnel de la Société de criminologie du Québec.

Parmi les personnes ayant commandé la trousse *Brise le silence*, la majorité d'entre elles (63,2%) avaient préalablement visionné la publicité effectuée par la Société de criminologie du Québec, qui se trouve à l'annexe 3. Le tableau qui suit illustre le degré d'appréciation de la publicité chez ces personnes.

Tableau 2
Appréciation de la publicité chez les utilisateurs
de la trousse *Brise le silence*.

Degré d'appréciation	Fréquence	Pourcentage
Pas explicite du tout	0	0,0%
Peu explicite	1	2,8%
Explicite	21	58,3%
Très explicite	12	33,3%
Excellent	2	5,6%
Total	36	100,0%

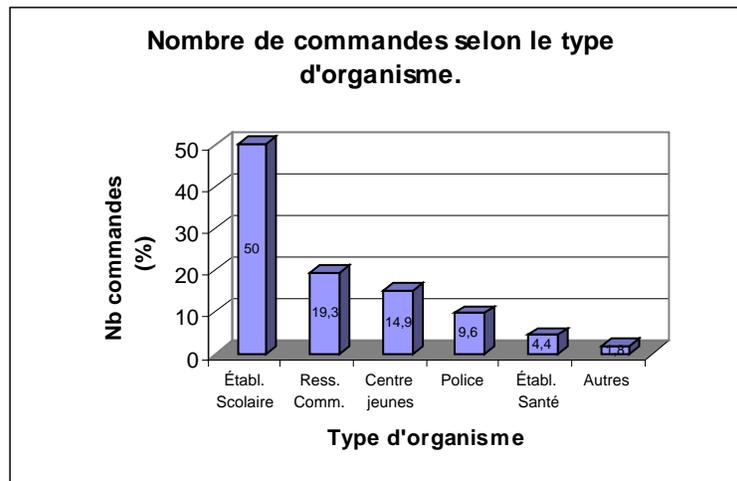
Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

La majorité des personnes (91,6%) ayant visionné la publicité l'ont jugé explicite ou très explicite. Il y a donc lieu de supposer que la publicité effectuée fut appréciée par les gens qui ont commandé la trousse.

4.1.2 Profil des commandes

A ce jour, plus de 236 troussees ont été distribuées à différents organismes. Le graphique 1 présente les principaux types d'organismes qui ont commandé la trousse.

Graphique 1



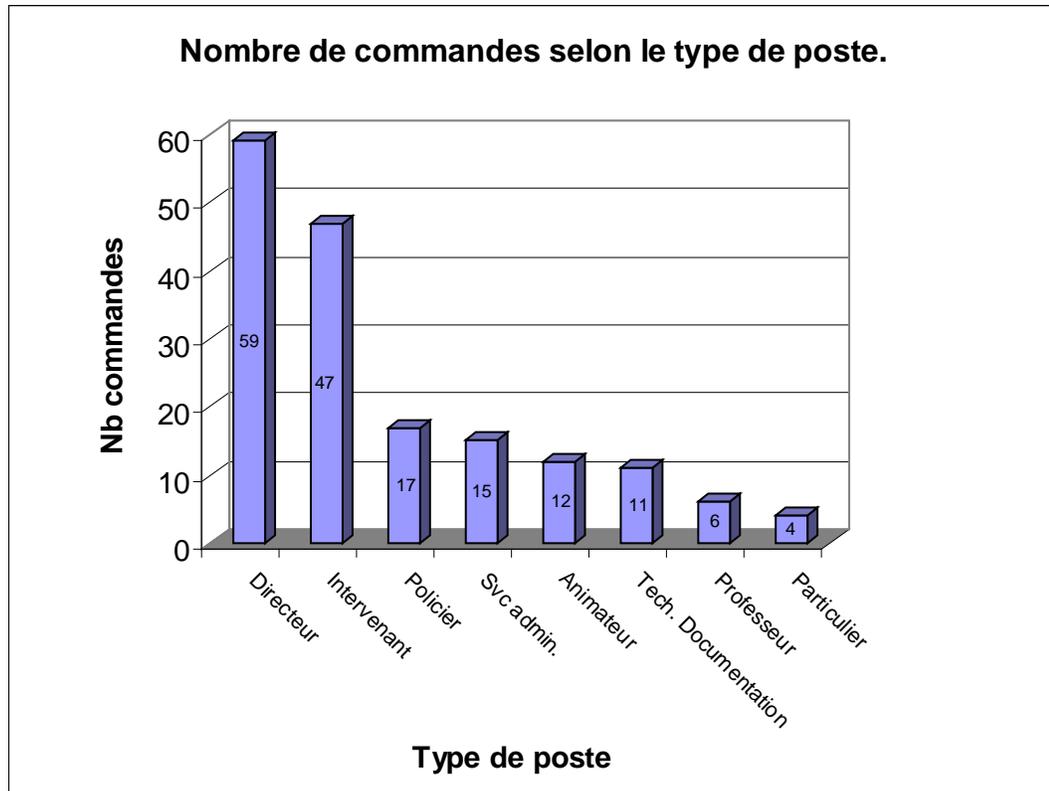
n=228

Source : Factures de commandes de la trousse.

La clientèle la plus importante constitue les établissements scolaires qui ont commandé plus de la moitié (56%) des trousse *Brise le silence*. Or, le graphique précédent nous permet d'affirmer que l'intimidation des jeunes n'est pas seulement une problématique qui touche le milieu scolaire puisque les ressources communautaires, les centres pour jeunes, la police et les établissement de santé ont aussi commandé des trousse. Par ce geste concret, ces organismes démontrent leur intérêt à jouer un rôle dans la prévention de l'intimidation. Plusieurs utilisateurs (60,7%) de la trousse *Brise le silence* nous ont révélé travailler en comité pour vaincre l'intimidation. Ces démonstrations de partenariat, créées par le projet *Brise le silence*, sont un indice de succès. En effet, un projet de prévention efficace contre l'intimidation doit inclure autant la victime et l'intimidateur que la police, le personnel de l'école, les parents, les organismes sociaux et la collectivité en général (Olweus, 1991, Gabor, 1995, Pepler, 1996).

On peut également déceler l'existence d'une implication multi-professionnelle en consultant le graphique 2.

Graphique 2



n=171

Source : Factures de commandes de la trousse.

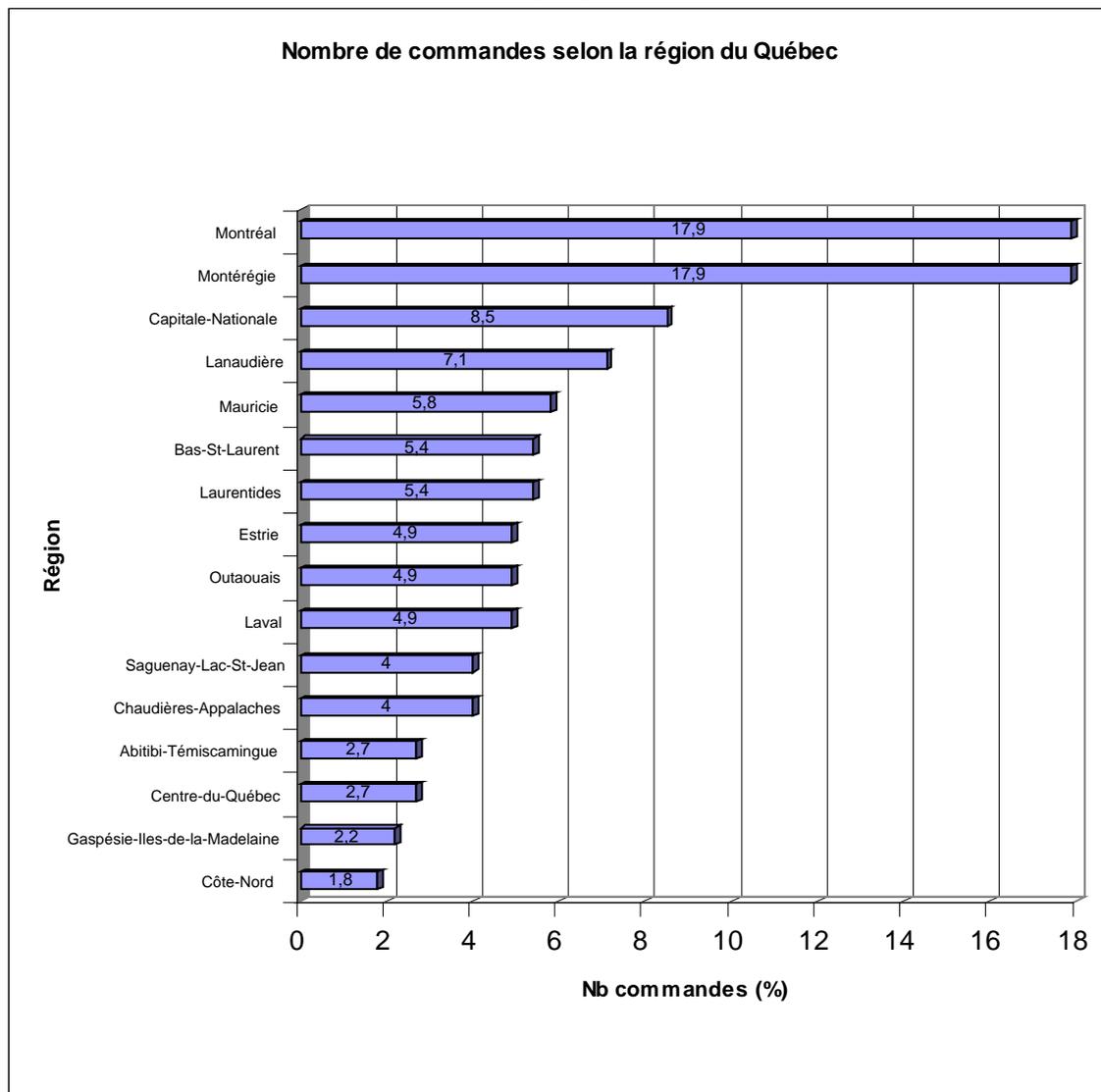
Il appert que la majorité (34,3%) des trousse sont commandées par des directeurs d'école, d'organismes ou de projets. Les intervenants sociaux professionnels ont également commandés une large proportion (27,2%) de trousse. Certaines personnes occupant d'autres professions se partagent, dans des proportions semblables, les autres commandes. Dans la majorité des projets qui portent fruit, des acteurs motivés travaillent en partenariat avec des experts compétents (Cusson, 2002). A l'observation du graphique 2, il semble encourageant, du moins théoriquement, que des experts soient impliqués dans le projet *Brise le silence*.

L'utilisation de la trousse *Brise le silence* s'est étendue à l'extérieur des frontières québécoises, et ce, malgré la promotion quasi exclusive au Québec. Le Nouveau-Brunswick et l'Ontario constituent les deux provinces qui ont manifesté l'intérêt d'utiliser

la trousse *Brise le silence*. Malgré la faible proportion (2,16%) de commandes hors Québec, il y a lieu de considérer l'existence d'une certaine clientèle potentielle chez les populations francophones hors Québec.

A l'échelle régionale, la trousse *Brise le silence* est d'une popularité inégale selon la région administrative. Le graphique 4 dresse le portrait décroissant du nombre de commandes selon le territoire.

Graphique4



n=224

Source : Factures de commandes de la trousse.

Les régions de Montréal et de la Montérégie arrivent ex æquo au sommet du nombre de commandes effectuées avec 17,9% des commandes chacune. Ces résultats ne sont pas surprenants si nous comparons la proportion de commandes avec la population de ces régions¹⁴. Il aurait été intéressant d'établir des taux représentant le nombre de commandes par rapport à la proportion de publicité dans chaque région ou avec le taux d'intimidation chez les jeunes par région, mais l'absence de données a rendu ces analyses impossibles. C'est pour cette raison que nous avons choisi d'effectuer une comparaison du nombre de commandes avec la population de chaque région.

Il est important de retenir que l'essentiel n'est pas de couvrir l'ensemble des régions à son maximum, mais bien de promouvoir la trousse *Brise le silence* dans les endroits où l'intimidation est la plus virulente; c'est ce que Cusson (2002) appelle le principe de concentration¹⁵.

4.1.3 Accessibilité de la trousse

Nous laissons maintenant les questions de territorialité pour évaluer des éléments d'ordres techniques. Les données issues du questionnaire administré aux utilisateurs nous révèlent que la majorité d'entre eux considèrent le prix de la trousse *Brise le silence* adéquat, bien que le quart (24,1%) la considère trop dispendieuse. Parmi ces derniers, quelques répondants ont proposé des prix qui seraient, selon eux, adéquats. Les suggestions varient entre 20 et 40 \$, bien qu'un répondant aurait préféré la gratuité « étant donné l'importance du dossier ».

La commande de la trousse s'est fait équitablement entre le Site Internet (47,3%) ou par téléphone ou télécopieur au bureau de la Société de criminologie du Québec (52,7%). Pour la grande majorité des commandes (95,7%), une seule trousse *Brise le silence* a été demandée. De plus, des affiches supplémentaires ont été commandées dans une minorité de cas (1,7%). Le délai de livraison fut considéré impeccable par l'ensemble des répondants. Le graphique 5 donne un aperçu du type de trousse préféré chez les utilisateurs.

¹⁴ Un graphique des populations des régions administratives québécoises se trouve en annexe 4.

¹⁵ Action préventive qui évite l'éparpillement et qui se concentre là où un problème criminel est devenu préoccupant.

Graphique 5



n=231

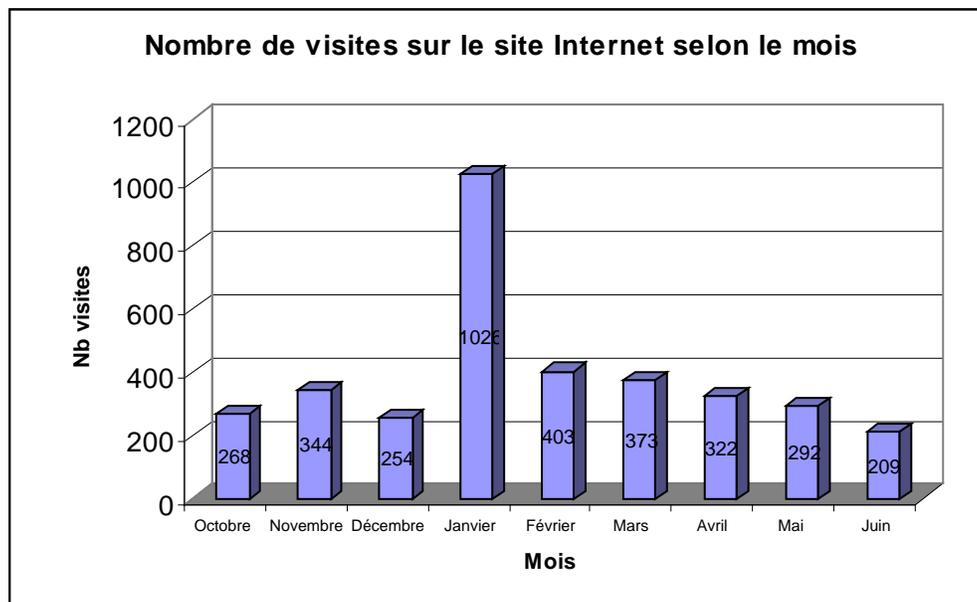
Source : Factures de commandes de la trousse.

Il appert que le format VHS demeure le plus populaire (82%), bien qu'une demande suffisante existe pour les DVD (18%). Peu de personnes (2%) ont commandé les deux types de trousse en même temps.

4.1.4 Le site Internet du projet

Le site Internet du projet *Brise le silence* a été visité plus de 3400 fois depuis sa création en octobre 2004. Le graphique 6 présente l'achalandage du site selon le mois de l'année.

Graphique 6



N=3491

Source : Statistiques du site Internet sur <http://login.accesclients.com/>

La couverture médiatique du projet *Brise le silence* s'est déroulée de novembre 2003 à janvier 2004. Le site Internet a atteint le sommet de sa popularité au cours du mois de janvier, où il a connu plus de 1000 visites. Cette recrudescence est associable au reportage du 13 janvier 2003 à TVA et LCN, qui a aussi fait l'objet de la *Bonne nouvelle TVA* présentée par General Motors. Ce mode de promotion fut sans doute le plus efficace pour le site Internet. Il est intéressant de constater que les entrevues accordées à TQS en novembre et à Canal Vox en février n'aient pas créé le même impact sur l'achalandage du domaine *Brise le silence*. Depuis janvier où la publicité a connu son maximum, la popularité du site Internet tend à décroître.

Seulement 1,7% des élèves interrogés ont visité le site Internet du projet *Brise le silence*. Par contre, les visites sont beaucoup plus nombreuses chez les utilisateurs de la trousse puisque 60,7% d'entre eux ont navigué sur le site Internet. Le site Internet semble donc être un canal de communication pour rejoindre davantage les adultes que les jeunes. L'appréciation du site chez les utilisateurs est présentée au tableau 3.

Tableau 3
Appréciation du site Internet chez les utilisateurs
de la trousse *Brise le silence*.

Degré d'appréciation	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Pas explicite du tout	1	2,9%	2,9%
Peu explicite	1	2,9%	5,7%
Explicite	19	54,3%	60,0%
Très explicite	7	20,0%	80,0%
Excellent	7	20,0%	100,0%
Total	35	100,0%	

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

La majorité (54,3%) des utilisateurs de la trousse *Brise le silence* ont jugé le site Internet explicite. Plusieurs d'entre eux (40%) l'ont grandement apprécié puisqu'ils l'ont jugé très explicite ou excellent.

Le site Internet *Brise le silence* est un site suggéré par d'autres organismes préoccupés par l'intimidation en milieu scolaire et désirant ajouter un lien électronique vers *Brise le silence* sur leur domaine. Les statistiques du site ont permis de faire l'inventaire des sites Internet et des moteurs de recherche par lesquels les visiteurs ont accédé à *Brise le silence*, c'est ce que présente la figure 1.

Figure 1

Intermédiaires qui ont permis des visites sur le site *Brise le silence*.

SITES INTERNET

- Bureau d'intervention en matière de harcèlement de l'Université de Montréal.
www.harcelement.umontreal.ca
- Réseau canadien pour la prévention de la violence à l'école.
www.preventionviolence.ca
- Éducation Québec. Revue *Vie pédagogique* qui a pour mandat de contribuer à l'innovation dans la pensée et la pratique pédagogiques.
www.viepedagogique.gouv.qc.ca
- Réseau éducation médias qui a pour but de favoriser, chez les jeunes, la formation d'une pensée éclairée et critique à l'endroit des médias.
www.education-media.ca
- Association québécoise des psychologues scolaires.
www.aqps.qc.ca
- Société de criminologie du Québec.
www.societecrimino.qc.ca
- Commission scolaire de Laval.
www.cslaval.qc.ca

MOTEURS DE RECHERCHE

- Google
- Mylinea
- Gaffie
- Toile du Québec
- Yahoo

FAITS SAILLANTS

Promotion de la trousse

- Bien que la quasi-totalité des canaux de communication utilisés pour rejoindre les gens aient été efficaces, le courriel est la voie qui a rejoint le plus de personnes (27,6%) qui ont commandé la trousse.
- Plus de 236 trousse *Brise le silence* ont été commandées à la Société de criminologie du Québec.
- Les établissements scolaires ont commandé plus de la moitié (56%) des trousse, mais d'autres types d'organismes sont impliqués dans la lutte à l'intimidation, dont les ressources communautaires, les centres pour les jeunes, la police et les établissements de santé.
- La majorité des utilisateurs de la trousse croient que son coût est raisonnable mais le quart la considère trop dispendieuse. Ces derniers proposent d'abaisser le prix entre 20\$ et 40\$.
- Dans 95,7% des cas, une seule trousse est commandée par organisme.
- La plupart des gens (82%) commandent une trousse format VHS mais il existe une demande présente pour les DVD. Très peu de gens (2%) commandent les deux formats à la fois.
- Le site Internet a connu sa popularité ultime au mois de janvier et voit depuis son nombre de visites chuter.
- La publicité effectuée par l'entremise de LCN et TVA semble avoir été la plus fructueuse puisqu'elle coïncide avec le point culminant du nombre de visites du site Internet *Brise le silence*.
- Très peu d'élèves interrogés (1,7%) ont visité le site Internet. Or, les utilisateurs de la trousse sont beaucoup plus nombreux (60,7%) à l'avoir fait.

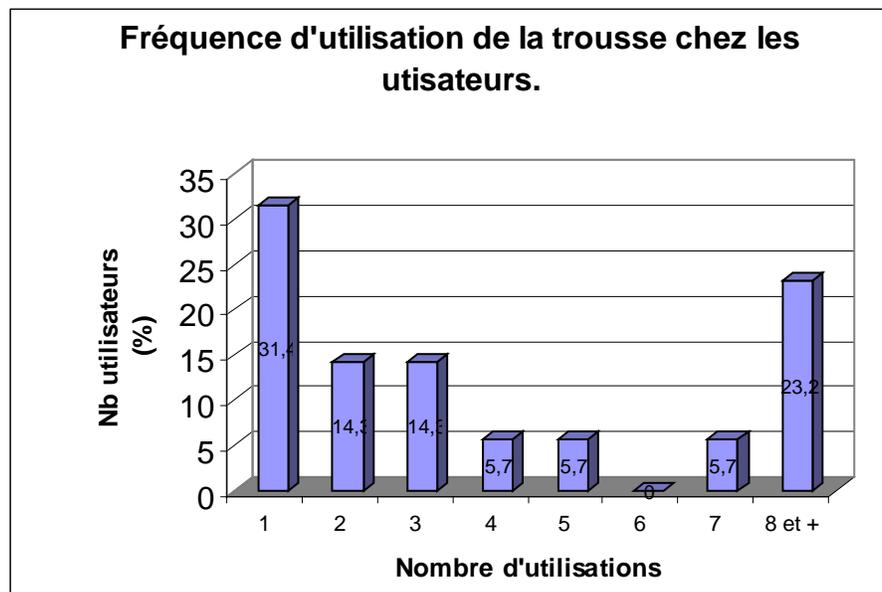
4.2 Utilisation de la trousse

La trousse *Brise le silence* peut être employée de différentes façons par les utilisateurs. Afin d'en avoir un aperçu, un portrait de l'emploi de la trousse est présenté dans cette section. La fréquence d'utilisation de la trousse, la durée des animations et l'achalandage lors des ateliers seront exposés.

4.2.1 Fréquence d'utilisation

Parmi les personnes qui ont commandé la trousse *Brise le silence*, un peu plus de la moitié (58,6%) l'avaient utilisé au moment de répondre au questionnaire. Le graphique qui suit présente la fréquence d'utilisation chez ces dernières.

Graphique 7

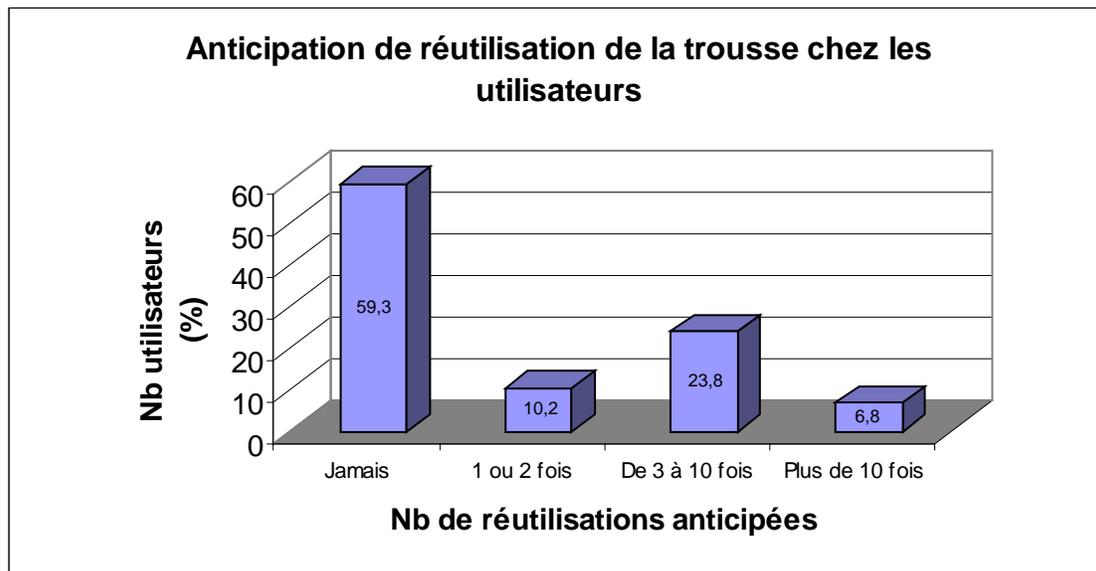


$n=35$

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

Presque deux tiers (62%) des personnes qui ont utilisé la trousse l'ont fait à trois reprises ou moins. Or, il y a lieu de considérer que près du quart (23,2%) des personnes ayant utilisé la trousse l'ont fait à huit reprises ou plus. Les répondants ont également projeté leur désir de réutiliser la trousse; le graphique 8 en témoigne.

Graphique 8

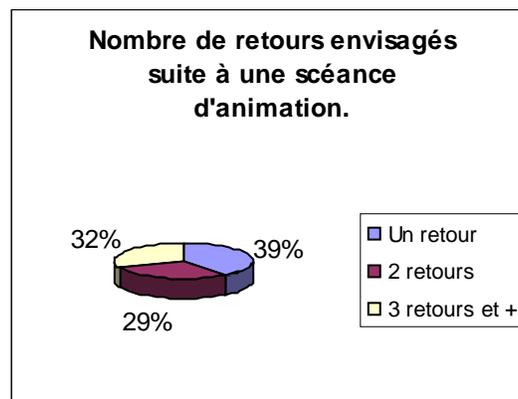


n=26

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

La majorité (59,3%) des personnes ne projettent pas réutiliser la trousse dans le futur. Nous ignorons toutefois les raisons de ce choix. Une hypothèse probable est que les intervenants préfèrent la diversité des outils auprès d'un même groupe. En effet, la grande majorité (85,1%) des utilisateurs de la trousse anticipent faire un retour sur le thème de l'intimidation suite à l'animation *Brise le silence* effectuée. Le graphique 16 présente le nombre de retours envisagés par ces derniers.

Graphique 16

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

N=38

Alors que la faible majorité (39%) anticipent faire un seul retour, il est à noter que près du tiers des utilisateurs de la trousse envisagent faire 3 retours ou plus sur le thème de l'intimidation.

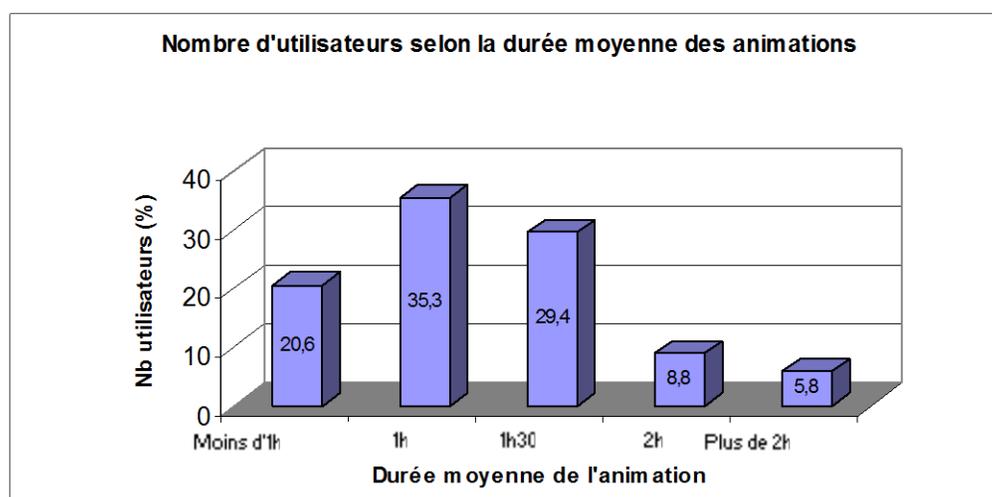
Le retour effectué suite à l'animation de la trousse *Brise le silence* n'est pas toujours effectué avec ce même outil. En effet, les utilisateurs de la trousse utilisent pour la plupart (80.8%) d'autres outils afin de prévenir l'intimidation. Les deux principaux outils utilisés sont la vidéo *Le taxage, passeport du crime* réalisé par la Société de criminologie du Québec et la vidéo *Rejet zéro* de l'Association québécoise des psychologues scolaires. La visite d'un policier, les mises en situation, les visites de personnes venant livrer des témoignages, la médiation, les questionnaires et les vidéos et outils faits maison constituent d'autres outils fréquemment employés chez les utilisateurs de la trousse *Brise le silence*. Parmi les outils ou les activités moins populaires mentionnés par deux répondants ou moins, notons la vidéo *La danse des brutes* de l'Office nationale du film, la vidéo *0340* produite par Radio-Canada, les capsules informatives des Mesures alternatives jeunesse de Laval, le programme *Vers le pacifique*, la campagne *DéNONçons le taxage*, la trousse *Pleins feux*, le projet *L'intimidation on arrête ça* de la Commission scolaire de la pointe de l'île, les sites Internet tels www.taxage.ca, le projet *Taxaction*, la roue de résolution de conflits, le programme *S'équiper pour agir*, des concours, des jeux, des formations d'employés, le Code criminel et le programme *Vi-sa-vi sans violence*.

Il est excessivement important que les personnes qui s'engagent dans la prévention de l'intimidation en milieu scolaire mettent des efforts soutenus et suffisants pour atteindre leurs objectifs. En effet, le manque d'intensité du programme *Les ambassadeur et ambassadrices de la paix* (Turcotte et al., 2002) semble avoir été un des facteurs à l'origine de l'absence de différences significatives avant et après le programme quant au niveau de comportement violents des élèves. Cusson (2002) croit aussi que l'échec de maints projets de prévention s'explique par l'insuffisance d'efforts. Il est fort probable que le manque d'intensité des ateliers *Brise le silence* ou le nombre insuffisant de retours chez certains utilisateurs produise l'absence d'impact sur la prévalence des situations d'intimidation dans leur milieu.

4.2.2 Durée des animations

La durée des animations varie selon les intervenants. Le graphique 9 présente le temps accordé aux animations effectuées à l'aide de la trousse *Brise le silence*.

Graphique 9



$n=34$

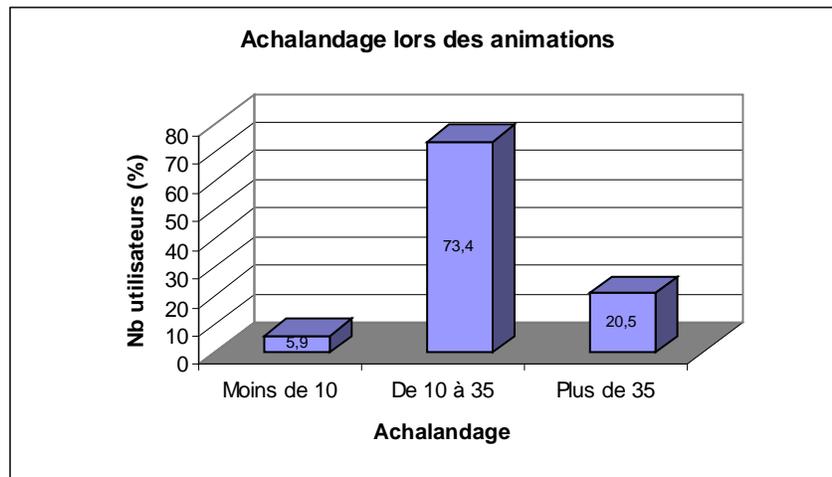
Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

Il appert que la majorité des animations (64,7%) durent entre 1h et 1h30, soit la durée moyenne d'un cours dans un établissement scolaire de niveaux primaire ou secondaire. Or, certains animateurs préfèrent accorder 2h ou plus lors de leurs animations (14,6%).

4.2.3 Achalandage

Il existe des variations quant à la grosseur des groupes lors des animations. Le graphique 10 présente l'achalandage lors des activités effectuées avec la trousse *Brise le silence*.

Graphique 10

 $n=34$

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

La majorité des animations se font avec des groupes de grosseur moyenne composés de 10 à 35 personnes (73,4%). Le cinquième des animations se fait avec de grands groupes de plus de 35 personnes et très peu se font en petits groupes. Nous avons utilisé la grosseur habituelle d'un groupe à l'école secondaire, soit 35 élèves, pour catégoriser les grosseurs des groupes (petit, moyen, grand).

FAITS SAILLANTS

Utilisation de la trousse

- Au moment de répondre au questionnaire, 42,4% des personnes qui avaient commandé la trousse ne l'avaient pas encore utilisée.
- Parmi ceux qui avaient déjà fait usage de la trousse *Brise le silence*, la grande majorité (62%) l'ont utilisé à 3 reprises ou moins et près du quart à 8 reprises ou plus.
- Six personnes qui ont commandé la trousse sur dix anticipent ne jamais la réutiliser.
- Par contre, la majorité (85,1%) prévoient faire un retour sur le thème de l'intimidation avec leur groupe de jeunes.
- Plusieurs personnes (80,8%) utilisent d'autres outils dans leur démarche pour prévenir l'intimidation. Les deux plus populaires sont la trousse *Le taxage... passeport du crime* de la Société de criminologie du Québec et le programme *Rejet Zéro* de l'Association des psychologues scolaires du Québec.
- La plupart (64,7%) des ateliers *Brise le silence* durent entre 1h et 1h30, soit la durée moyenne d'un cours académique de niveau secondaire.
- Les ateliers *Brise le silence* se font généralement (75,4%) en présence d'un groupe composé de 10 à 35 personnes (moyen).

4.3 Qualité de la trousse

Nous avons demandé aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence* de se prononcer sur leur degré de satisfaction général quant à la trousse. Le tableau 4 présente les résultats obtenus.

TABLEAU 4
Degré de satisfaction général face à la vidéo
chez les utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

Degré de satisfaction	Fréquence	Pourcentage
Insatisfait	0	0,0%
Peu satisfait	6	10,5%
Satisfait	25	43,9%
Très satisfait	26	45,6%
Total	57	100,0%

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

Globalement, les utilisateurs de la trousse *Brise le silence* semblent très satisfaits (45,6%) ou à tout le moins satisfait (43,9%) de la trousse. Or, notons que cette satisfaction ne fait pas l'unanimité puisque 10,5% des utilisateurs se disent peu satisfaits. Bowen (2003) insiste beaucoup sur la gestion des résistances du personnel pour assurer le bon rendement du programme de prévention. S'il a été démontré qu'un programme a plus de chances d'être efficace si le personnel est satisfait et pose le moins de résistance possible face au projet, les précédents résultats démontrant la satisfaction des utilisateurs sont assez encourageants.

4.3.1 L'affiche

Les répondants se sont prononcés sur la qualité visuelle de l'affiche. Le tableau 5 présente leur degré de satisfaction face à celle-ci.

TABLEAU 5
Degré de satisfaction quant à la qualité visuelle de l'affiche
chez les utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

Degré de satisfaction	Fréquence	Pourcentage
Insatisfait	0	0,0%
Peu satisfait	4	7,3%
Satisfait	31	56,4%
Très satisfait	20	36,4%
Total	55	100,0%

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

Bien que la majorité (92,7%) des utilisateurs de la trousse ait jugé satisfaisante ou très satisfaisante la qualité visuelle de l'affiche, il y a lieu de noter que certains (7,3%) se sont montrés peu satisfaits de celle-ci. Ces derniers ont mentionné que l'affiche était trop petite.

4.3.2 La vidéo

Les répondants se sont également exprimés quant à la qualité visuelle de la vidéo; le tableau 6 illustre les résultats.

TABLEAU 6

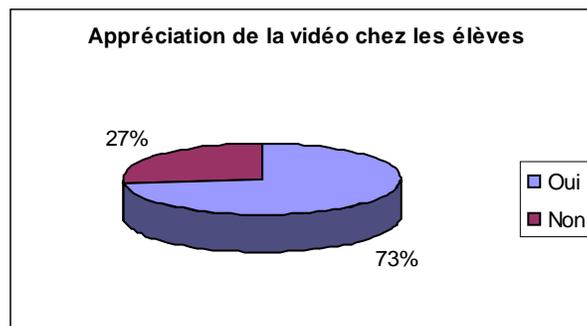
Degré de satisfaction quant à la qualité visuelle de la vidéo
chez les utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

Degré de satisfaction	Fréquence	Pourcentage
Insatisfaisante	0	0,0%
Peu satisfaisante	0	0,0%
Satisfaisante	31	54,4%
Très satisfaisante	26	45,6%
Total	57	100,0%

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

La qualité visuelle de la vidéo fut appréciée chez les utilisateurs de la trousse *Brise le silence*. En effet, l'ensemble des répondants ont jugé la vidéo au moins satisfaisante (54,4%) et plusieurs l'ont jugé très satisfaisante (45,6%). Nous avons aussi demandé aux élèves s'ils avaient apprécié le visionnement de la vidéo *Brise le silence*; le graphique 11 en témoigne.

Graphique 11

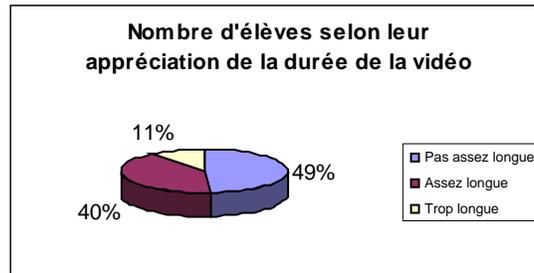


n=176

Source : Questionnaires auto-administrés aux élèves de Poly-Jeunesse.

La vidéo fut appréciée de la majorité (73%) des jeunes interrogés. Nous avons aussi questionné les élèves quant à leur appréciation de la durée de la vidéo. Le graphique 12 présente les résultats obtenus.

Graphique 12



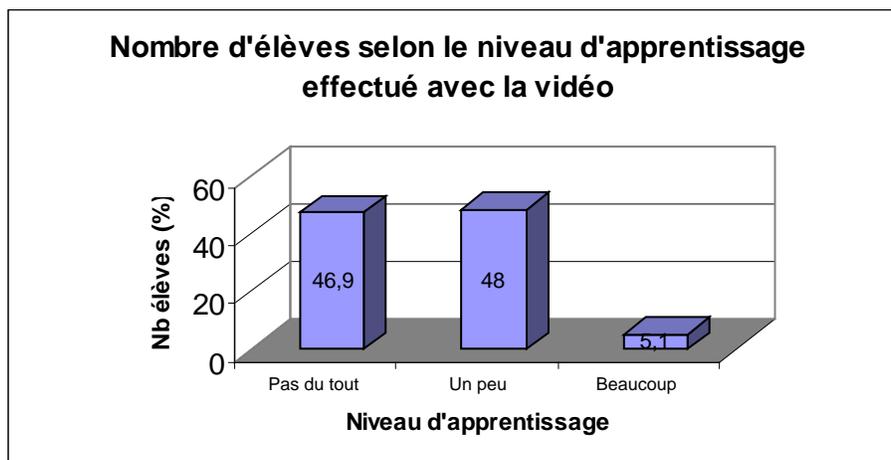
n=173

Source : Questionnaires auto-administrés aux élèves de Poly-Jeunesse.

Il semble que les avis sont assez partagés sur ce point. La majorité des élèves (59%) jugent que la vidéo n'est pas assez longue, bien que 40% la jugent juste assez longue. On peut expliquer que 6 élèves sur 10 jugent la vidéo pas assez longue en comprenant la réalité de ces jeunes adolescents de niveau secondaire. En effet, ces derniers apprécient beaucoup le fait que la période de classe soit différente et non magistrale.

Les élèves se sont aussi prononcés quant au niveau d'apprentissage perçu lors du visionnement de la vidéo. Le graphique 13 présente les résultats obtenus.

Graphique 13



n=177

Source : Questionnaires auto-administrés aux élèves de Poly-Jeunesse.

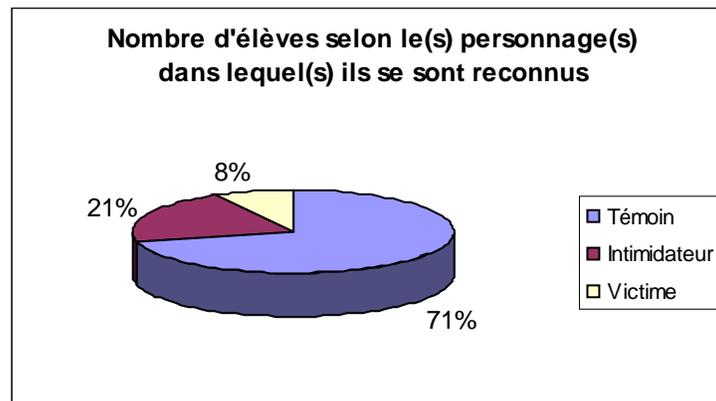
Le niveau d'apprentissage que les élèves ont perçu au visionnement de la vidéo *Brise le silence* semble assez faible. En effet, près de la moitié (46,9%) des jeunes considèrent n'avoir rien appris dans la vidéo alors que 48% croient avoir appris un peu de nouvelles choses. Lorsque nous leur avons demandé s'ils avaient des questions supplémentaires à poser quant à l'intimidation qui n'avaient pas été répondues avec la vidéo ou l'animation qui a suivie, seulement 5,6% des jeunes ont répondu par l'affirmative. L'interrogation la plus souvent mentionnée consiste à savoir des solutions concrètes pour connaître les réactions à adopter lorsqu'on se retrouve face à une situation d'intimidation. Les autres questions concernaient les causes de l'intimidation.

Les jeunes se sont également prononcés, par l'intermédiaire d'une question ouverte, sur ce qui les a le plus marqué dans la vidéo. La situation d'intimidation violente¹⁶ envers le jeune garçon est ce qui a le plus marqué près de la moitié (48,6%) des jeunes interrogés. Plusieurs d'entre eux (22,14%) n'ont rien retenu de particulier de la vidéo. D'autres jeunes ont été marqués par la méchanceté, l'injustice et l'agressivité présentes dans la situation d'intimidation (9,3%), l'inaction des témoins ou des professeurs (5,71%), le silence et l'absence de défense de la victime (5%), la conversation en classe (5%), le rap (3,6%) et d'autres éléments dans de moindres proportions. La grande majorité (94,6%) des utilisateurs de la trousse a jugé positivement le contenu de la vidéo. Or, certains commentaires (8) ont été recueillis concernant le trop grand niveau de violence dans la situation d'intimidation présentée ou encore la pauvreté de la langue française dans le scénario. Dans ce même ordre d'idées, certains utilisateurs (3) ont mentionné que la trousse *Brise le silence* ne convenait pas à des jeunes de niveau primaire. Le commentaire le plus souvent relevé dans le questionnaire (7) constitue la difficulté à saisir les paroles de la chanson rap au début de la vidéo. Un répondant a souligné qu'il aurait aimé qu'une situation d'intimidation chez les filles se retrouve dans la vidéo.

Nous avons demandé aux jeunes et aux utilisateurs de la trousse leur perception quant au réalisme de la vidéo. Les résultats sont encourageants : 93% des jeunes et 91% des utilisateurs croient que la vidéo présente des situations qui pourraient arriver dans leur entourage. Plusieurs jeunes (43,8%) se sont reconnus dans un personnage de la vidéo. La figure qui suit présente les personnages dans lesquels les élèves se sont reconnus.

¹⁶ Les jeunes utilisaient plutôt les mots "bagarres" ou "bataille".

Graphique 14

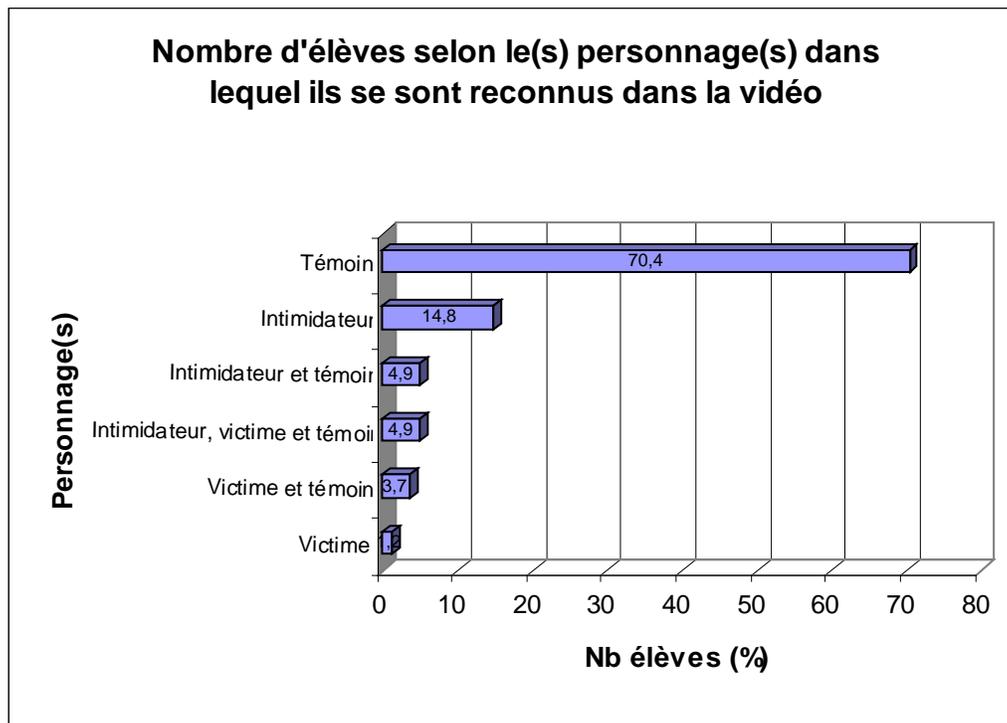


n=81

Source : Questionnaires auto-administrés aux élèves de Poly-Jeunesse.

Il appert que la majorité des jeunes (71%) se sont reconnus dans les personnages incarnant des témoins. Le cinquième des élèves interrogés se sont reconnus dans le personnage d'intimidateur et 8% des jeunes avouent se reconnaître dans le personnage de victime. Ces données coïncident avec les études de l'ELNEJ (Craig et al., 1998) qui avait démontré que 14% des jeunes intimident les autres et 5% sont victimisés parfois ou très souvent. L'Association américaine de psychologie (1999) avait également affirmé que le taux d'intimidation se trouve entre 5 et 15% dans les écoles. Considérant que 8% des élèves interrogés se sont déclarés victimes, il semble que ce taux se retrouve dans la moyenne. Certains élèves se sont reconnus dans plus d'un personnage, c'est ce que révèle le graphique 15.

Graphique 15



n=81

Source : Questionnaires auto-administrés aux élèves de Poly-Jeunesse.

Il semble que 13,5% des jeunes se sont reconnus dans plus d'un personnage de la vidéo. Il est intéressant de constater qu'aucun élève ne s'est avoué à la fois victime et intimidateur. Pourtant, les études de Gagné (1997) ont démontré que 2 victimes sur 5 sont aussi des intimidateurs.

Nous avons aussi questionné les utilisateurs quant au réalisme de la vidéo. Bien que la grande majorité ait apprécié son réalisme, certains (3) d'entre eux ont commenté sur le manque de réalisme de la situation d'intimidation du jeune et d'autres (3) ont souligné que le langage des jeunes n'était pas représentatif de celui de leur région.

4.3.3 Le guide d'animation

La trousse *Brise le silence* comprend également un guide d'animation. Parmi les utilisateurs, 94,8% croient que la vidéo suscite la discussion. Le taux de participation lors des animations effectuées à l'aide de la trousse *Brise le silence* semble assez bon puisque 42,7% des élèves interrogés affirment avoir participé à la discussion qui a suivi la vidéo. Cette idée corrobore les conclusions des études de Pitt et Smith (1995) qui affirment que la vidéo est un médium idéal pour ouvrir la discussion entre élèves et

partager des solutions possible face à l'intimidation. Le tableau 7 réfère aux critères du guide d'animation évalués dans les questionnaires administrés aux utilisateurs.

TABLEAU 7
Appréciation du guide d'animation chez les utilisateurs
de la trousse Brise le silence.

Appréciation	Facile		Intelligible		Applicable		Propose questions pertinentes	
	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%	Fréq	%
Oui	48	100%	46	100%	44	95,7%	39	95,1
Non	0	0%	0	0%	2	4,3%	2	4,9%
Total	46	100%	46	100%	46	100%	41	100%

Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.

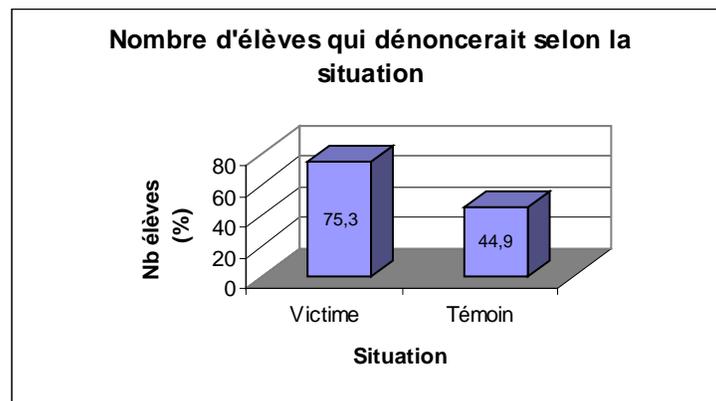
Les utilisateurs sont unanimes quant à la facilité et l'intelligibilité du guide. De plus, bien que la majorité des répondants croit que le guide propose des types d'animation applicables (95,7%) et qu'il propose des questions pertinentes (95,1%), certains croient qu'il y a place à amélioration. Les commentaires qualitatifs recueillis (4) mentionnaient que le guide est trop court, manque de profondeur et ne propose pas suffisamment de moyens concrets pour solutionner les cas d'intimidation. Ces commentaires rejoignent l'opinion des élèves interrogés quant à leur niveau d'apprentissage lors de l'atelier *Brise le silence* et leurs questionnements. Malgré les commentaires relevant le manque de profondeur, c'est le but de la trousse *Brise le silence* que d'« amener les jeunes à s'interroger sur leurs perceptions de l'intimidation, sur leurs comportements à l'égard de cette problématique et à réfléchir autour de pistes de solutions réalistes » (Guide d'animation). En regard de ce mandat, les précédents résultats prennent une avenue plus positive. Cependant, il semble exister une demande pour que le guide d'animation soit amélioré en offrant davantage de pistes de solution et en insérant des trucs efficaces applicables à tous les milieux. Un des répondants a aussi signifié que le guide proposait des réflexions qui s'adressaient d'avantage aux adultes qu'aux jeunes.

4.3.4 Impact de la trousse *Brise le silence*

La présente évaluation présente peu d'indices permettant d'évaluer l'impact du projet *Brise le silence*; deux pistes peuvent toutefois nous donner un aperçu de l'effet de la trousse. Les utilisateurs ont été interrogés quant à leur perception d'avoir aidé les jeunes. Leur réponse fut encourageante dans la mesure où 95,7% d'entre eux ont

répondu par la positive. Il y a toutefois lieu de considérer ce pourcentage à titre indicatif et avec une certaine réserve puisqu'il représente la perception subjective des répondants et ne s'appuie pas sur des faits. Nous avons aussi demandé aux jeunes s'ils dénonceraient s'ils étaient victime ou témoin d'un acte d'intimidation. Le graphique 17 présente les réponses reçues.

Graphique 17



n=173

Source : Questionnaires auto-administrés aux élèves de Poly-Jeunesse.

Si trois quart (75,3%) des élèves dénonceraient la situation s'ils étaient victimes, il semble encore difficile pour les jeunes de briser le silence lorsqu'ils sont témoins d'une situation d'intimidation. Des efforts sont encore à donner pour favoriser l'ouverture des jeunes à dénoncer lorsqu'ils sont témoins d'une telle situation.

FAITS SAILLANTS

Qualité de la trousse

- Plusieurs utilisateurs (89,5%) de la trousse se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la trousse *Brise le silence*.
- La qualité visuelle de la vidéo a été jugée satisfaisante ou très satisfaisante par l'ensemble des utilisateurs de la trousse *Brise le silence*.
- La qualité visuelle de l'affiche est appréciée de la majorité (92,7%) mais nous avons recueilli des commentaires récurrents concernant le trop petit format de celle-ci.
- Plusieurs (43,8%) élèves se sont reconnus dans un personnage ou plus de la vidéo. Parmi ces derniers, 71% se sont reconnus dans le témoin, 21% dans l'intimidateur et 8% dans la victime.
- Presque trois élèves interrogés sur quatre (73%) ont apprécié visionner la vidéo.
- Le niveau d'apprentissage à l'écoute de la vidéo perçu par les élèves est jugé nul pour plusieurs (46,9%) et faible pour près de la moitié d'entre eux.
- Presque un élève sur quatre n'a été marqué par un élément de la vidéo et parmi ceux qui ont été marqué par quelque chose, c'était la situation d'intimidation physique violente près des casiers pour plusieurs.
- La grande majorité des élèves (93%) et des utilisateurs (91%) de la trousse trouvent que la vidéo est réaliste.
- Bien que la majorité des répondants croit que le guide propose des types d'animation applicables (95,7%) et qu'il propose des questions pertinentes (95,1%), certains croient qu'il y a place à amélioration. Les principaux commentaires (4) sont que le guide est trop court, manque de profondeur et ne propose pas suffisamment de moyens concrets pour solutionner les cas d'intimidation.
- Plusieurs élèves (56,9%) interrogés semblent encore réticents à dénoncer l'intimidation lorsqu'ils en sont témoins. Ils semblent toutefois plus nombreux à envisager de dénoncer (75,3%) s'ils étaient victimes d'intimidation.

4.4 La suite du projet à l'école secondaire Poly-Jeunesse

Pour que la prévention soit efficace, elle doit être suffisamment intense et surtout effectuée de manière continue. En effet, plusieurs études ont démontré que le manque d'intensité, qui a tendance à s'installer après quelques temps d'efforts, est une cause majeure de l'inefficacité des initiatives préventives (Cusson, 2003, Bowen, 2002). L'école Poly-Jeunesse étant soucieuse de maintenir ses efforts préventifs face à l'intimidation, cette section est destinée à faire le survol des démarches qui pourraient s'avérer efficaces ou non dans la lutte à l'intimidation dans cet établissement. Cette prospective pourrait être tout aussi utile pour d'autres établissements qui voudront s'en inspirer. Toutefois, il faut toujours garder en tête que « ce qui vaut ici ne vaut pas nécessairement ailleurs » en matière de prévention (Cusson, 2002).

4.4.1 Suggestions des élèves

Tout d'abord, nous avons demandé aux élèves de l'école Poly-Jeunesse des propositions d'activités pour contribuer à prévenir l'intimidation à leur école. Cet exercice était important dans la mesure où les mesures préventives ont plus de chances d'être acceptées si les élèves collaborent dans le processus d'implantation (Gabor, 1995). Des 178 élèves interrogés, près du tiers (28%) ont émis des suggestions. La production d'un autre film (28,6%) fut la proposition la plus souvent mentionnée, suivi des activités socio-culturelles¹⁷ sur le thème de l'intimidation (20,4%) des séances de discussion (débat ou réunion de groupe, 14,3%), des cours d'autodéfense (10,2%) et l'embauche de surveillants supplémentaires (8,2%). Certains élèves ont également suggéré d'augmenter la sévérité des sanctions pour les intimidateurs en proposant les travaux communautaires ou la suspension. D'autres ont proposé des mesures davantage axées pour les victimes, tels des clubs anti-intimidation, une ligne téléphonique victime-anonyme et des consultations psychologiques.

4.4.2 Initiatives préventives en matière d'intimidation : échecs et succès

Afin de poursuivre notre initiative préventive, il importe de connaître ce qui a déjà été fait en matière de prévention de l'intimidation et par le fait même, savoir qu'est-ce qui est

¹⁷ Chanson rap, improvisation, mise en situation, jeux, activités, vidéo-clip, spectacle.

efficace ou non. Il sera ensuite possible d'émettre des recommandations basées sur des faits démontrés empiriquement.

a. La prévention réactive de type curative

Hébert (1991) a recensé les programmes évalués comme étant peu prometteurs pour prévenir la violence à l'école dont plusieurs rejoignent ceux cités par Cusson (2002, inspiré des études de Gottfredson, 2001). Selon les auteurs, l'utilisation des électrochocs, le catharsis¹⁸, les thérapies individuelles ou de groupe, les interventions coercitives (appelées "tentation de l'autoritarisme" par Cusson) et les placements institutionnels présentent des résultats plutôt faibles et même nuls. Tel que souligné par Hébert (1991), " ces mesures semblent s'inscrire surtout au niveau de la prévention tertiaire et réactive, ce qui correspond davantage à des actions de nature curative peu populaires dans les milieux scolaires axés sur la performance et l'excellence". Cusson ajoute à cette "liste noire" les programmes visant le développement de l'estime de soi. Cette idée est partagée par Sampson (2002) qui affirme que la plupart des intimidateurs ne manquent pas de confiance en eux.

b. Les activités physiques

Les activités physiques, dont les arts martiaux, permettrait de canaliser l'agressivité chez les jeunes violents (Hébert, 1991). Or, cette mesure ne fait pas l'unanimité. Pour être efficaces, Dot (1984, dans Hébert 1991) souligne que ces activités nécessitent un encadrement qualifié et doivent être orientées vers le développement d'habiletés favorisant la maîtrise de soi, la concentration, la relaxation et la socialisation.

Cusson (2002) propose une conclusion plus pessimiste quant aux activités récréatives. En effet, ce dernier s'en tient aux conclusions des études de Gottfredson (2001) selon lesquelles " l'implication d'un garçon dans le sport, les hobbies ou les clubs de jeunes n'entretient de rapport ni positif ni négatif avec la délinquance." Cet auteur (1990) souligne toutefois que la violence aura tendance à baisser dans les écoles où l'on

¹⁸ Technique thérapeutique utilisée principalement en psychanalyse qui consiste à transférer l'agressivité d'un sujet sur un substitut ou une personne intermédiaire pour faciliter son expression.

organise des activités parascolaires et on anime les temps libres de telle manière que les élèves aient moins d'occasions de se provoquer et de s'offenser.

c. L'implication des pairs

Il semble que 85% des scènes d'intimidation se produisent en présence d'un groupe de pairs (Atlas et Pepler, 1997, Craig et Pepler, 1997). Par conséquent, il importe de faire le bilan de ce qui est bénéfique ou non quant à leur implication dans un projet de prévention. Il n'est pas certain que la résolution de conflits entre pairs soit efficace (Sampson, 2002). En effet, une tentative de résolution peut constituer une seconde victimisation pour la victime puisque le rapport de pouvoir entre les deux personnes concernées n'est pas équitable. L'auteur souligne que tout le monde – école, classe, professeur, protagonistes, parents, pairs – est concerné par le phénomène de l'intimidation et qu'une intervention impliquant tous les niveaux est requise. Cunningham (1997) et Fine et ses coll. (1995) ont étudiés les programmes de médiation qui font appel à des pairs formés comme médiateurs. Selon les résultats de leur étude qui s'est effectué dans une école primaire en Nouvelle-Écosse, ces programmes sont nécessaires mais ne suffisent pas puisque la différence de pouvoir entre l'intimidateur et la victime exige souvent l'intervention d'un adulte.

Un programme de jumelage entre jeunes prosociaux et antisociaux crée chez les jeunes antisociaux des alliances positives avec leurs pairs prosociaux et les institutions sociales (Hébert, 1991). De plus, les jeunes antisociaux ont diminué leurs conduites déviantes alors que les jeunes prosociaux n'ont pas subi d'influences négatives. Desbiens (2003) recommande également de former des pairs médiateurs au niveau de l'école. Bowen (2003) souligne que les amis représentent des modèles de conduites et de puissants agents de renforcement du comportement, d'où l'importance de les impliquer dans un projet de prévention.

d. Les politiques

Gabor (1995) a souligné qu'il doit y avoir des politiques officielles à l'échelle du district (et même au niveau de la province), établies en partenariat entre les élèves et le personnel et assorties de conséquences claires et inévitables et de sanctions promptes,

humaines, constructives et équitables pour ceux qui enfreignent ces règlements. Selon Desbiens (2003), les conséquences et mesures à donner à un jeune doivent dépendre de la gravité de l'infraction, la sécurité des autres, la nature de l'infraction, les circonstances, l'âge, la conduite antérieure, la récidive et la collaboration des parents. Le sens de la justice qui se développe chez les enfants d'âge scolaire doit s'appuyer sur une loi claire et sur un régime de sanctions effectives et équitables" (Cusson, 2002 et Dernoncourt et ses coll., 2002). Bowen (2003) ajoute que les règles de vie doivent aussi miser sur la promotion et le renforcement des comportements positifs et des réalisations de l'élève. Plusieurs auteurs (Gottfredson, 1985, In Cusson, 1989, Côté et ses coll., 1989, Besag, 1989, Pitt et Smith, 1995, Pepler, 1997, Sharp et al. dans Elsea et Smith, 1998, Olweus, 1999, Stevens et al., 2000, Sampson, 2002, Desbiens, 2003, Bowen, 2003) ont démontré scientifiquement que les écoles peuvent parvenir à réduire l'intimidation en mettant en place dans leur établissement une politique globale contre l'intimidation. Des campagnes contre les brimades et le harcèlement qui faisaient porter le gros de l'effort sur l'application de la règle dans les écoles secondaires de la Norvège (Olweus et al. 1991 et 1993) ont portées fruits puisque les résultats font voir des diminutions importantes (jusqu'à 50%) des brimades dans les écoles où le programme avait été mis en place.

Les politiques de tolérance zéro ne seraient pas la solution idéale selon Sampson (2002). Cette approche peut résulter en un très haut niveau de suspensions sans une compréhension profonde de comment le phénomène d'intimidation au sein de l'école peut être changé. Ces politiques ne résoudraient pas le problème de l'intimidation puisque les élèves expulsés passent plus de temps sans supervision dans la communauté ou à la maison. Les politiques de tolérance zéro pourraient aussi avoir pour effet de baisser le taux de dénonciation puisque les dénonciateurs potentiels jugeraient la sentence trop sévère.

e. La prévention situationnelle

D'un point de vue davantage issu de la prévention situationnelle, Cusson (2002) mentionne que "l'architecture scolaire, la rénovation des écoles, l'aménagement des horaires et l'organisation de la surveillance ne sont pas sans rapport avec le niveau de la violence scolaire". Parmi les mesures situationnelles fructueuses, l'auteur souligne

que les espaces intérieurs, les entrées et la cour de récréation doivent être facilement surveillables; cette idée a été démontrée par d'autres auteurs (Olweus, 1991, Pepler et ses coll., 1997, Sampson, 2002). Il a été constaté par de nombreux spécialistes que la surveillance, assumée par les enseignants dans les salles communautaires, cafétérias, etc... constitue une mesure de prévention de la délinquance des plus efficaces (Côté et ses coll., 1988). Debarbieux et ses coll. (1999) insistent sur l'importance que chaque membre du personnel de l'école connaisse personnellement chaque élève.

L'intimidation se produit lorsque la supervision est réduite ou lorsque de grands groupes d'enfants s'engagent dans des jeux désordonnés ou des sports de compétition (Desbiens, 2003, Murphy et al., 1983). Les observations dans les cours de récréation au cours desquelles les enseignants sont intervenus pour mettre fin à une seule scène d'intimidation sur 25 (4%) révèlent l'inconscience des enseignants (Craig et Pepler). La subdivision de l'école en quelques unités relativement autonomes est une mesure qui a été démontrée comme étant efficace puisque la violence scolaire varie selon la taille des établissements (Quarles, 1993, Côté et ses coll., 1988, Debarbieux et ses coll. dans Cusson, 2002).

Cusson (2002) souligne aussi que les élèves devraient pouvoir mettre leurs effets personnels dans des endroits barrés et que l'école aurait intérêt à mettre au point un système de vidéosurveillance. L'aménagement des grilles horaires des pauses ou des heures de repas (selon les niveaux, par exemple) constitue une autre façon de diminuer les situations propices à l'intimidation.

Dans le même ordre d'idées, Côté et al. (1988) parlent de mesures matérielles à privilégier contre la violence à l'école. L'aménagement du milieu physique favoriserait les échanges sociaux et le sentiment d'appartenance. Parmi ces mesures, les auteurs suggèrent entre autre un aménagement agréable et fonctionnel de la cour de récréation et un embellissement de l'école par de la décoration, des plantations et de la peinture.

f. Le partenariat et le soutien

Une étude de Gabor (1995) sur la violence en milieu scolaire au Canada propose neuf principes qui doivent inspirer les intervenants en milieu scolaire dans leur volonté de prévenir la violence. On souligne notamment le partenariat entre la police, les écoles,

les parents, les élèves et les organismes sociaux. Cette idée est partagée avec d'autres chercheurs (Olweus, 1991, Pepler et ses coll., 1996) qui croient que les interventions contre l'intimidation doivent porter au-delà de l'enfant agressif et de la victime. Olweus et Gabor (1995) notent aussi l'idée que le bien-être de la majorité des élèves devrait l'emporter sur celui de l'élève délinquant et que tout doit être mis en œuvre pour aider les élèves intransigeants. Côté et ses coll. (1988) et Debarbieux et ses coll. (1999) appuient l'idée que les élèves, les professeurs, les parents et les représentants de la direction doivent prendre une part active dans la prise de décision, notamment pour celles relatives aux règles de discipline. De cette façon, les résistances aux politiques devraient être diminuées considérablement.

Selon Bowen (2003), les meilleurs programmes offrent des outils de formation, des conseils et des suggestions pour assurer un suivi et un soutien pour le personnel ainsi qu'une liste de ressources complémentaires. Ses collègues et lui ont démontré qu'il existe une relation positive importante et indissociable entre d'une part, la quantité de moyens en termes de formation, de support et de ressources offerts, et d'autre part, l'intensité de l'implantation ".

Les études menées par Gottfredson et Bowen (2003) ont menées à la conclusion que la gestion des résistances des membres du personnel fait partie d'un bon plan d'implantation d'un projet de prévention contre l'intimidation. Selon ces derniers, il est nécessaire d'impliquer et de responsabiliser les gens car selon leurs observations, le simple fait de participer au projet leur donne la possibilité d'avoir un contrôle sur ce qu'ils font. Il est nécessaire d'avoir une attitude supportante, d'être cohérent et de rassurer les gens sur le fait que les résultats ne viendront pas rapidement mais graduellement. Bowen (2003) et Boulton (1997, dans Dernoncourt, 2002) ont démontré que les enseignants n'ont pas une formation suffisante en intervention face à la violence et l'intimidation. Une des façons d'y remédier pourrait être une formation continue¹⁹ et un réseau permettant d'échanger sur les conduites exemplaires. Tel que mentionné par Côté et al. (1988), " l'enseignant, de par son contact privilégié avec le jeune, est souvent le mieux placé pour désamorcer les tensions à l'origine de la violence et de la délinquance. " Une étude d'Atlas et Pepler (1998) a montré que les enseignants

¹⁹ Aux Etats-Unis, on retrouve des établissements de formation appelés Teachers Centers qui offrent des ressources et des formations pour les professeurs.

interviennent davantage dans les épisodes d'intimidation une fois qu'ils ont été informés sur la complexité des problèmes agresseur-victime. . Olweus (1978) mentionne quant à lui l'importance, pour les enseignants, d'être aidé par des spécialistes formés à ce type de problèmes. Ces spécialistes animent des discussions de groupes entre enseignants dans le but que ceux-ci puissent se référer aux expériences et opinions d'autrui à propos des problèmes intimidateur-intimidés qu'ils rencontrent.

Les études d'Olweus, expert en matière d'intimidation en milieu scolaire, ont mené à la création de certains outils d'analyse et de diagnostic dont un programme de prévention et d'intervention pouvant réduire de manière importante la violence dans un milieu scolaire donné. Son programme, appelé *Whole-school* chez les anglophones, serait basée sur un engagement du directeur de l'école et une approche multidimensionnelle et compréhensive : les enseignants reçoivent une formation sur ce qu'il faut faire en cas d'agression et sur les moyens d'aider les victimes et les agresseurs; en classe, les instituteurs font réfléchir les élèves aux conséquences de la violence et aux avantages de la coopération; les parents sont sensibilisés au problème; la surveillance est améliorée et les enseignants reçoivent la consigne d'intervenir sans faute et sans délai au moindre incident. Une école primaire de Granby aurait réussi à diminuer de 60% le nombre d'enfants se disant victimes d'intimidation à l'école avec l'application du programme d'Olweus (Gagné, 1997). Ce programme aurait été appliqué dans plusieurs pays et 42 écoles ont connu des baisses de 50% des actes d'intimidation dans la région de Norway et la majorité des écoles ont connu une amélioration de 20 à 30% de leur taux d'intimidation, ce qui représente un résultat significatif (Sampson, 2002).

A présent que nous avons une idée de ce qui est efficace ou non en matière de prévention de l'intimidation en milieu scolaire, il convient d'étudier ce qui pourrait être applicable à l'école Poly-Jeunesse. Un modèle et une démarche méthodologique qui permet d'évaluer l'environnement socio-éducatif des écoles secondaires et primaires au Québec a été développé par Bowen et ses collègues (2003). Plus de 150 écoles de la province ont pu bénéficier d'une évaluation aux plans des climats scolaires, des pratiques et des problèmes vécus dans leur milieu. Se munir de cet outil pourrait permettre à l'école Poly-Jeunesse d'obtenir un bilan détaillé de son environnement socio-éducatif, et ce, afin de définir des objectifs clairs et d'opérationnaliser des moyens de réduire ou prévenir des problèmes de violence au sein de l'école. Dans le même

ordre d'idées, Cusson (2002) parle de l'importance du principe de contingence selon lequel une action bien ajustée à sa cible et à ses causes prochaines présuppose une connaissance du problème et de la situation. Avant de poursuivre quelque projet que ce soit pour contrer l'intimidation, l'école Poly-Jeunesse doit avoir une connaissance détaillée de la problématique d'intimidation propre à son établissement. Tel que mentionné par Hébert (1990), des objectifs précis aident les intervenants à saisir le sens de leurs actions et les limites d'un programme. Côté et al. (1988) ont également souligné que la principale faiblesse de nombreux programmes de prévention de la violence et de la délinquance à l'école tient du fait que ces programmes sont bâtis à la hâte, avant que le problème n'ait été clairement identifié. Nous proposons donc à l'école Poly-Jeunesse de bien étudier la problématique de son école, étape préalable essentielle à la conception d'un projet de prévention.

Une fois la problématique cernée, il sera intéressant d'étudier les avenues préventives possibles en s'inspirant des études citées ci-haut. Hébert (1990) souligne l'importance de la planification sur mesure du contexte, de l'hypothèse, du type d'intervention, de la clientèle, de la durée du programme, du personnel et du budget lorsqu'on conçoit un programme préventif. Bowen (2003) croit lui aussi qu'une bonne planification de la mise en œuvre repose sur une analyse de l'applicabilité d'un programme en fonction de ses caractéristiques et de son contenu, c'est-à-dire son degré de complexité et de faisabilité. Il mise également sur un guide précis d'implantation comprenant une description de la marche à suivre pour mettre en œuvre les activités proposées.

La lutte à l'intimidation à l'école Poly-Jeunesse, comme dans n'importe quel autre milieu, prendra du temps et des efforts soutenus. Tel que mentionné à plusieurs reprises par Bowen (2003), il faut s'attendre à ce que les résultats prennent du temps à se faire sentir pour éviter les déceptions.

4.5 La suite du projet pour la Société de criminologie du Québec

La présente évaluation a fait état de quelques éléments à revoir dans la trousse *Brise le silence*. La trousse étant déjà produite et distribuée, plusieurs modifications sont malheureusement impossibles à faire. Toutefois, il est possible de réviser certains

éléments à la lumière des résultats obtenus. De plus, les précédents résultats pourront être utiles lors de l'élaboration d'un futur projet.

Tout d'abord, le site Internet est facilement modifiable, et ce, à moindre coût. Nous suggérons donc de revoir son contenu. A cet effet, voici quelques suggestions :

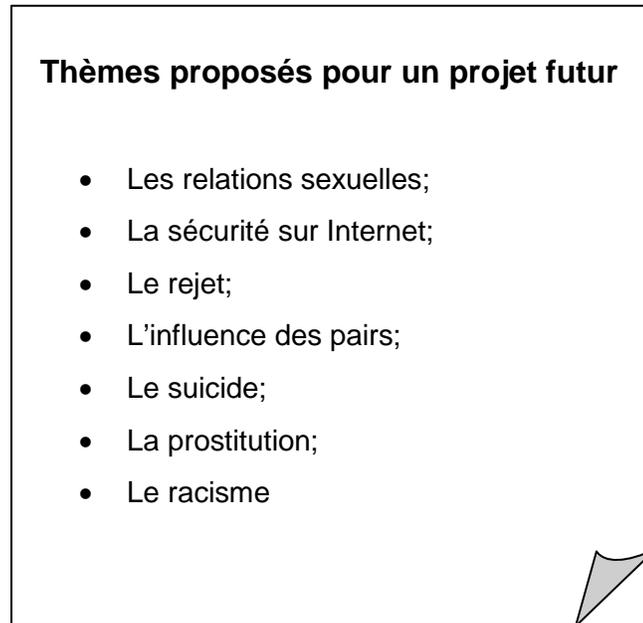
- Faire une section destinée aux utilisateurs de la trousse et une section destinée aux jeunes;
- Ajouter plus de liens pertinents vers des sites reconnus;
- Accentuer sur les solutions et les interventions possibles et efficaces face à une situation d'intimidation;
- Ajouter du contenu informatif;
- Ajouter des références (livres, vidéos, personnes ressources...) en lien avec l'intimidation;
- Mettre disponible en format PDF le guide d'animation révisé pour les personnes détentrices de la trousse, avec un mot de passe;
- Ajouter des témoignages d'élèves et de professeurs...

Une autre façon de faire des modifications pourrait être d'un ajout d'une feuille annexée dans le guide d'animation. Il serait aussi important de faire des démarches auprès d'autres organismes afin de faire ajouter le lien *Brise le silence* sur leur domaine. Nous suggérons aussi de faire un suivi avec les utilisateurs de la trousse en leur demandant leur coordonnées (électroniques dans la mesure du possible) où l'on pourrait les aviser des modifications du site Internet, du sommaire des résultats de l'évaluation de la trousse, des nouveautés... Cet exercice permettrait de garder le contact avec ces organismes désirants œuvrer dans la prévention de cette problématique et de conserver leur motivation.

Au-delà de la prévention de l'intimidation en milieu scolaire, la grande majorité des utilisateurs de la trousse *Brise le silence* ont manifesté un intérêt à recevoir d'autres vidéos produits par la Société de criminologie du Québec. Parmi les thèmes proposés, les plus populaires, en ordre décroissant, sont la toxicomanie (75%), les comportements empathiques et pacifiques (62,5%), la violence amoureuse (60,7%) et dans une moindre proportion, les gangs de rues (42,9%). Certains (10,7%) nous ont proposé des termes

qu'ils considèrent intéressants à traiter dans un projet futur, c'est ce que présente la figure 2.

Figure 2



Source : Questionnaires auto-administrés aux utilisateurs.

Bref, plusieurs avenues sont possibles pour la Société de criminologie du Québec, il s'agit d'établir quelle est la demande et quelles sont les priorités.

CONCLUSION

La présente étude avait pour but de répondre à quatre grandes préoccupations. Premièrement, nous voulions évaluer la promotion de la trousse *Brise le silence*. En second lieu, nous voulions découvrir le portrait de ceux qui avaient commandés la trousse *Brise le silence*. Par la suite, il était question de connaître le genre d'utilisation que les gens faisaient de la trousse *Brise le silence*. En guise de clôture, nous avons émis des pistes pour une suite possible au projet *Brise le silence*, que ce soit pour l'école Poly-Jeunesse ou pour la Société de criminologie du Québec.

Plusieurs résultats positifs ressortent de la présente étude. Globalement, la promotion de la trousse *Brise le silence* a connu un succès. Le profil des utilisateurs de la trousse a démontré que des milieux différents et complémentaires sont actifs dans la prévention de l'intimidation en milieu scolaire. Les utilisateurs ont démontrés en majorité une grande satisfaction face à la trousse *Brise le silence*, un outil qu'ils utilisent pour la plupart en combinaison avec d'autres mesures préventives. Les élèves interrogés ont aussi semblé apprécier l'activité *Brise le silence* et leur taux de participation est encourageant.

Le projet *Brise le silence*, comme son nom l'indique, visait l'augmentation du nombre de dénonciations des cas d'intimidation en milieu scolaire. Or, devant une telle entreprise, il est indispensable de poursuivre la démarche au sein des organismes et d'affecter les ressources nécessaires afin que les jeunes qui ont le courage de dénoncer ne se retrouvent pas devant le néant et l'incertitude. Il appert essentiel de prévoir une suite à la trousse *Brise le silence* puisque la procédure d'intervention face à l'intimidation ne s'arrête pas à la dénonciation et aussi parce qu'une campagne de 6 mois ne suffit pas pour espérer des résultats (Bowen, 2003).

La trousse *Brise le silence* est une bonne initiative de sensibilisation. Cependant, effectuée seule, ce type de campagne n'est pas suffisamment efficace tel qu'il a été démontré dans les études recensées. Par conséquent, les efforts doivent persister et une continuité s'avère nécessaire au sein des organismes désirant contrer le phénomène.

BIBLIOGRAPHIE

ANGERS, Maurice (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Les Éditions CEC inc., Montréal.

ATLAS, R. et PEPLER, D. (1997). *Observations of bullying in the classroom*, LaMarsh Centre for Research on Violence and Conflict Resolution, Université York, soumis pour publication In PEPLER, Debra J. et CONNOLLY, Jennifer (1997). *L'intimidation et la victimisation : Problèmes et solutions à l'intention des enfants*, Stratégie nationale de prévention du crime, Canada.

BERTEAU, G. (1987). *L'impact d'un projet de prévention de la violence auprès des enfants de 9-12 ans.*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec In HÉBERT, Jacques (1991). *La violence à l'école, guide de prévention et techniques d'intervention*, Les Éditions LOGIQUES sociétés inc., Collection enfance, jeunesse et famille, Montréal.

BOWEN. F., DESBIENS, N. RONDEAU, N. ET OUIMET, I. (2000). La prévention de la violence et de l'intimidation en milieu scolaire, p.165-229, In VITARO, F et GAGNON, C, Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec In TURCOTTE, Daniel, LAMONDE, Geneviève et LINDSAY, Jocelyn (2002).

BOWEN, François (2003). *Agir de manière préventive : une nécessité pour lutter contre l'intimidation et le taxage*, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), Conférence d'ouverture présentée dans le cadre du colloque sur l'intimidation et le taxage à l'école, Montréal.

BRY, B.H. (1982). *Reducing the incidence of adolescent problems through preventive intervention : One and five – year follow-up*, American Journal of Community Psychology, vol. 10, p.265-276 In CUSSON, Maurice (2002). *Prévenir la délinquance : les méthodes efficaces*, Presses universitaires de France, Collection criminalité internationale, Paris, pp.109-124.

CÔTÉ, Gilles, LE BLANC, Marc, OUELLET, Georges et PRONOVOS, André (1988). *Violence et délinquance à l'école : inventaire des mesures préventives*, La Commission des écoles catholiques de Montréal, Montréal.

CRAIG, W., PETERS, R. et KONARSKI, R. (1998). *L'intimidation et la victimisation chez les enfants d'âge scolaire au Canada*, Développement des ressources humaines Canada, W-98-28F In TURCOTTE, Daniel, LAMONDE, Geneviève et LINDSAY, Jocelyn (2002).

CUSSON, Maurice (2002). *La prévention de la violence à l'école*, chapitre 6 In *Prévenir la délinquance : les méthodes efficaces*, Presses universitaires de France, Collection criminalité internationale, Paris, pp.109-124.

CUSSON, Maurice (1990). *La violence à l'école : problèmes et solutions*, Revue Apprentissage et socialisation, volume 13, numéro 3, pp.213-221.

DAY, D.M., GOLENCH, C., MACDOUGALL, J. et BEALS-GONZALÉZ, C. (1995). *La prévention de la violence au Canada: Résultats d'une étude nationale des politiques et programmes*, Direction des affaires correctionnelles du Ministère du Solliciteur général du Canada.

DEBARBIEUX, E., GARNIER, A., MONTOYA, Y, TICHIT, L. (1999). *La violence en milieu scolaire*, vol.2 : Le désordre des choses, Paris, ESF.

DERNONCOURT, Ode et MIRZABEKIANTZ, Grégory (2002). *L'agresseur et la victime du bullying au sein des écoles de la Communauté française de Belgique*, mémoire de licence non publié (promoteur B. Galand), Université catholique de Louvain, Belgique, pp.84-106.

DESBIENS, Nadia (2003). *Intimidation et violence en milieu scolaire*, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, Centre jeunesse de Québec, Institut universitaire, conférence Powerpoint.

DOT, O. (1984). Agressivité et violence chez l'enfant et l'adolescent, Versiers : Marabout In HÉBERT, Jacques (1991). *La violence à l'école, guide de prévention et techniques d'intervention*, Les Éditions LOGIQUES sociétés inc., Collection enfance, jeunesse et famille, Montréal.

GAGNÉ, Richard et LEPAGE, Caroline (2003). *Dossier intimidation*, Association québécoise des psychologues scolaires.

GAGNÉ, Richard (1997). École et intimidation : la violence cachée de l'école, Bulletin de liaison de l'ASPQ, 9 (3), 1-3.

GAROFALO, J., SIEGEL. L ET LAUB. M (1987). *School related victimization among adolescents: An analysis of National Crime Survey narratives*, Journal of quantitative criminology, 3, p.321-337 In PEPLER, Debra J. et CONNOLLY, Jennifer (1997). *L'intimidation et la victimisation : Problèmes et solutions à l'intention des enfants*, Stratégie nationale de prévention du crime, Canada.

GOTTFREDSON, G.D., GOTTFREDSON, D.C. (1985). *Victimization in school*, Plenum Press, New York In CUSSON, Maurice (1990). *La violence à l'école : problèmes et solutions*, Revue Apprentissage et socialisation, volume 13, numéro 3, pp.213-221.

GOTTFREDSON, D.C. (2001). *Schools and delinquency*, Cambridge, Cambridge University Press In CUSSON, Maurice (2002). *La prévention de la violence à l'école*, chapitre 6 In *Prévenir la délinquance : les méthodes efficaces*, Presses universitaires de France, Collection criminalité internationale, Paris, pp.109-124.

HÉBERT, Jacques (1991). *La violence à l'école, guide de prévention et techniques d'intervention*, Les Éditions LOGIQUES sociétés inc., Collection enfance, jeunesse et famille, Montréal.

MURPHY, H.A. HUTCHINSON, J.M. et BAILEY, J.S. (1983). *Behavioral school psychology goes outdoors : The effect of organized games on playground aggression*, Journal of Applied Behavioral Analyses, 16, p.29-35 In PEPLER, Debra J. et CONNOLLY, Jennifer (1997). *L'intimidation et la victimisation : Problèmes et solutions à l'intention des enfants*, Stratégie nationale de prévention du crime, Canada.

OLWEUS, D. (1987). *School yard bullying Grounds for intervention*, School Safety, 6.

OLWEUS, D. (1991). *Bully/victim problems among school children : Some basic facts and effects of a school-based intervention program*. In D. Pepler et K. Rubin, *The development and Treatment of childhood aggression*, Hillsdale, p.411-448.

OLWEUS, D. (1993.) *Bullying at School : What we know and what we can do*, Oxford, Blackwell.

PEPLER, D.J. CRAIG, W., ATLAS, R. O'CONNELL, P, SMITH, C, et SEDLIGDEILAMI, F. (1996). *Antibullying Intervention in Schools: A Systemic Evaluation*, Symposium présenté à la Conférence sur le développement de l'enfant, Université de Waterloo In

PEPLER, Debra J. et CONNOLLY, Jennifer (1997). *L'intimidation et la victimisation : Problèmes et solutions à l'intention des enfants*, Stratégie nationale de prévention du crime, Canada.

PITTS, John et SMITH, Philip (1995). *Preventing school bullying*, Crime detection, Prevention series, Police research group, Home Office Police Department, Londres.

PULKKINEN, L. (1984). *The inhibition and control of aggression*, Aggressive behaviour, 10 (3), 221-225 In HÉBERT, Jacques (1991). *La violence à l'école, guide de prévention et techniques d'intervention*, Les Éditions LOGIQUES sociétés inc., Collection enfance, jeunesse et famille, Montréal.

QUARLES, C.L. (1993). *Staying safe at school*, California, Crowin Press In TURCOTTE, Daniel, LAMONDE, Geneviève et LINDSAY, Jocelyn (2002).

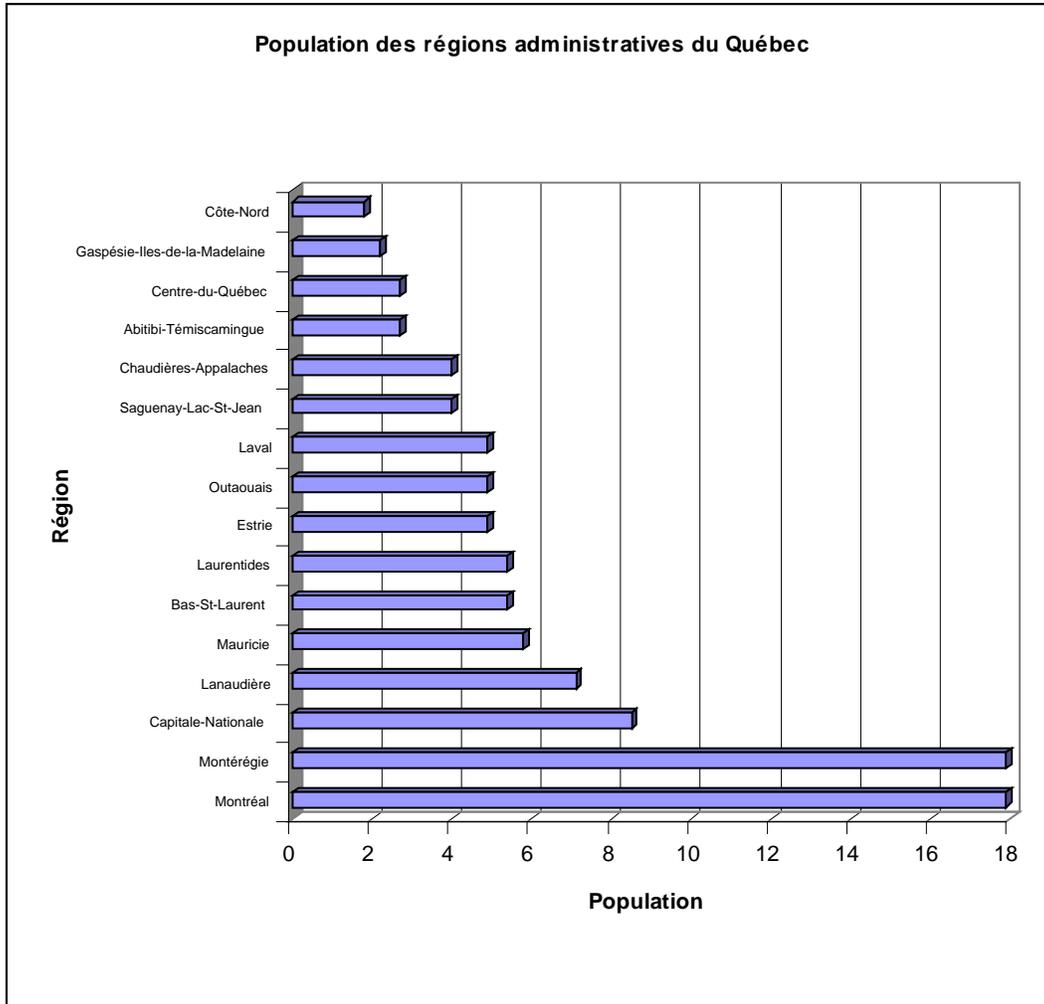
SAMPSON, Rana (2002). *Bullying in schools*, Problem-Oriented Guides for Police Series, No.12, Community oriented policing services, Paper 63, U.S department of justice, Washington D.C..

TURCOTTE, Daniel, LAMONDE, Geneviève et LINDSAY, Jocelyn (2002). *La prévention de la violence à l'école primaire par la promotion des comportements pacifiques : évaluation du programme Les ambassadeurs et ambassadrices de la paix*, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRIVIFF), Collection études et analyses, No 22, Québec.

VITARO, Frank et TREMBLAY, Richard E. (1998). *Prévention de la délinquance: Le rôle médiateur des pairs*, Revue Criminologie, V. 31, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal.

WILLENZ, Pam (1999), *Bullying is not limited to unpopular loners*, American psychological association, APA Online, Boston.

ANNEXES



Source :